

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **PIERRE ANDRÉ, président**
 LOUIS DÉRIGER, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CRÉATION DU PARC NATIONAL DES DUNES-DE-TADOUSSAC**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 15 mai 2024 à 13 h 30
Fabrique Sainte-Croix (sous-sol de l'église Sainte-Croix)
179, rue de l'Église
Tadoussac

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 15 MAI 2024

MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD (DM52)	
M ^{me} ÉLOÏSE GAGNÉ et M. BRUNO PROULX.....	3
M ^{me} MARILYNE GAGNÉ (DM50).....	11
ALLIANCE CITOYENNE POUR LES DUNES DE TADOUSSAC (DM101)	
M ^{me} FANNIE GAGNON et M ^{me} LAURE MARANDET.....	20
POLYVALENTE DES BERGES (DM103)	
M ^{me} MYRIAM BOURASSA, M ^{me} CHARLOTTE CAZA et M ^{me} MYRIAM SAVARD.....	27
M. CHARLES BRETON (DM86).....	35
M ^{me} ROSA ZACHARIE (DM31).....	42
AU SOMMET DU FJORD (DM73)	
M. BENOÎT PLANTE.....	46
M ^{me} AGNÈS ZACHARIE (DM28).....	53
RECTIFICATIONS	58

SÉANCE AJOURNÉE AU 15 MAI 2024 à 19 h

**SÉANCE DU 15 MAI 2024
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

10 Bonjour et bienvenue à cette deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac. Nous sommes en direct de Tadoussac ainsi que sur Facebook Live et sur le site Web du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE.

15 Je m'appelle Pierre André, j'ai le privilège de présider cette commission d'enquête et je suis assisté dans mes fonctions par le commissaire, Louis Dériger. Juste avant de reprendre où nous étions hier avec les présentations, permettez-moi de revenir sur certains points.

20 Premier point, chacune des présentations déjà à l'horaire est d'une quinzaine de minutes; ça inclut normalement les périodes -- la période de questions. Évidemment, la commission se réserve le droit d'agrandir la période de questions au besoin, mais on vous demande, autant que possible, comme ça a été fait hier soir, de respecter ce 15 minutes-là. Je pense que je n'ai pas eu à jouer au soldat hier, une seule fois, c'est assez exceptionnel, ça a toujours rentré très bien dans le temps.

25 Deuxième élément, si vous n'êtes pas à l'horaire et que vous souhaitez quand même faire une présentation, vous pouvez vous inscrire pour faire un témoignage. Il s'agit de vous présenter à la table en arrière et de vous inscrire au registre. Mathieu Giroux et Alexandre Tanguay y sont assis, ils se feront un plaisir de vous y inscrire et de vous guider dans cette démarche.

30 Cet après-midi, on a un groupe d'étudiants de Bergeronnes, on est très heureux de les accueillir, ce n'est pas fréquent en audience publique, mais si jamais certains d'entre vous veut intervenir pour venir s'adresser à la commission directement, nous verrons à vous passer avant la pause de façon à ce que vous puissiez quitter, comme prévu, pour 2 h -- ou vers 2 h 45.

35 Il y a quelques règles au Bureau qui sont importantes pour réussir à garder un climat serein dans la salle; ainsi, je ne tolérerai pas aucune manifestation, aucune diffamation ou encore propos disgracieux, rien de ça, dans la salle. Il n'y en a pas eu depuis le début de la première partie d'audience, je doute (coupure sonore) après-midi, mais je dois... je me dois de vous rappeler que toute désapprobation, toute acclamation est interdite dans cette salle.

40 Comme pour la première partie de l'audience, tous les propos sont retranscrits par des sténographes agréés et les retranscriptions seront disponibles environ une semaine après la fin de la séance.

5 Il y a une particularité aussi à la deuxième partie de l'audience, c'est d'avoir d'un droit de rectification. Ce droit-là existe à la fois pour le ministère responsable, pour les personnes-ressources et pour les citoyens. Ainsi, s'il y a des faits qui sont dits et qui vous semblent erronés ou sont erronés parce que vous connaissez la réponse, vous pouvez vous inscrire pour profiter de ce droit de rectification. Je prends un exemple : quelqu'un dit que la salle contient 500 personnes assises et que la réponse est environ 300, il y a déjà un problème de fait. On accepte une rectification de cette nature-là si vous le jugez nécessaire. Parfois, ce n'est pas nécessaire de venir corriger une information, mais si vous voulez la corriger, vous pouvez le faire, vous avez ce droit-là, il s'agit de vous inscrire.

10 Et à la fin des séances, on entend les témoignages qui sont à peu près cinq minutes; ainsi que les droits de rectification qui sont beaucoup plus courts -- qui sont, en fait, qu'est-ce que vous voulez corriger et quelle est l'information que vous nous apportez et c'est terminé -- c'est une question d'une à deux minutes.

15 Pour le droit à la rectification, si vous prenez connaissance d'un mémoire, si vous avez des correctifs à apporter après les séances, il vous est toujours permis de nous les acheminer. Vous avez, pour ce faire, jusqu'au 22 mai, et à partir du 22 mai, c'est fermé pour le droit de rectification.

20 Donc, pour vous inscrire si vous voulez faire un témoignage, il y a les internautes qu'il ne faut pas oublier, donc vous pouvez trouver le formulaire dédié à cet effet sur le site Web du BAPE ou encore téléphoner au 1 800 -- d'habitude, je le sais par coeur -- 463-4732, le poste 6; 1 800 463-4732, poste 6. Vous suivez les instructions et à la fin de la séance, nous entendrons votre témoignage ou votre droit de rectification, c'est par la même voie.

25 Enfin, le Bureau d'audiences publiques aime bien avoir l'opinion des gens qui participent aux audiences, donc si vous voulez prendre quelques minutes pour remplir le formulaire dédié -- d'évaluation dédié à cet effet, il y en a plusieurs différents qui sont sur les chaises, vous pouvez en rendre un et le remplir à la fin de l'audience, ou vous pouvez aussi y répondre sur le site Web du BAPE, sans problème.

30 Donc, on peut maintenant commencer à procéder à nos échanges.
Qui appelons-nous, monsieur Dériger, comme premier intervenant?

35 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, on appelle madame Éloïse Gagné de l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord.

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

5

M^{me} ÉLOÏSE GAGNÉ
M. BRUNO PROULX
ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD (DM52)

10

LE PRÉSIDENT :

Madame Gagné, bonsoir. Vous nous présentez votre acolyte, s'il vous plaît.

15

M^{me} ÉLOÏSE GAGNÉ :

Oui. Monsieur Bruno Proulx, directeur. Je vais le laisser se présenter, en fait.

20

M. BRUNO PROULX :

Bonjour. Bruno Proulx, je suis directeur de l'Organisme des bassins versants, biologiste et géographe, également, de formation.

25

LE PRÉSIDENT :

Bruno Proulx. Merci, monsieur Proulx, bienvenue.

30

M. BRUNO PROULX :

Donc, c'est moi qui va faire la présentation.

35

LE PRÉSIDENT :

Parfait, donc on vous demande, comme à tout le monde, d'être assez proche du micro, de façon qu'on vous entende bien, puis je vous laisse le 15 minutes au maximum, incluant notre période de questions.

40

M. BRUNO PROULX :

Parfait, merci, je vais d'abord introduire l'Organisme des bassins versants. On peut passer à la prochaine diapo. Nous, on a... nous, comme on est un organisme à but non lucratif, on a pour mission

de favoriser la bonne gestion, la mise en valeur et la protection de l'eau douce grâce à la concertation avec le milieu, la mise à profit de notre expertise et la sensibilisation du public. On anime, on coordonne une table de concertation depuis quasiment 15 ans maintenant, puis on possède une expertise en caractérisation des milieux naturels et en sensibilisation et en mobilisation.

5

Donc, je disais qu'on animait une table de concertation. On a déposé, en mars dernier, un plan directeur de l'eau, donc au ministère de l'Environnement, le plan est en révision en ce moment, et dans ce plan-là, il y a plusieurs objectifs de conservation par rapport aux milieux humides et hydriques qui ont été formulés. C'est une table qui... en fait, c'est un travail qui a été fait en concertation, vraiment, avec la plupart des acteurs de la région, on parle de dizaines de personnes qui ont été impliquées sur quelques années.

10

On peut passer à la prochaine diapo. Je voulais attirer votre attention sur quatre des objectifs en question. On parle de protéger 15 % des milieux humides, protéger 15 % des milieux hydriques, restaurer ou même créer des milieux humides, et dans la réflexion qui a mené à ces objectifs-là, le bassin versant de la rivière Moulin-à-Baude a été souligné à plusieurs reprises, pour plusieurs raisons, puis c'est d'ailleurs que je vais présenter aujourd'hui.

15

Je tiens également à mentionner que, comme organisme, on ne se positionne pas nécessairement en faveur ou en défaveur du projet. On est en faveur d'une conservation dans le secteur, on pense que c'est important, puis le constat et les recommandations qu'on fait aujourd'hui peuvent s'appliquer peu importe la forme que la conservation prendra.

20

Donc d'abord, en lisant l'état des résultats, il était très peu mentionné de milieux humides. Donc, on a survolé cet état des résultats là puis on voyait qu'il n'y avait pas nécessairement d'information par rapport aux milieux humides. On a constaté aussi que la rivière, qui est au cœur du parc... on parle beaucoup des dunes, on parle beaucoup des secteurs environnants, mais on a peu parlé de la rivière, donc on voulait profiter de l'occasion aujourd'hui pour mettre à jour l'information par rapport à ça.

25

On peut passer à la prochaine diapositive. Donc, au niveau de la rivière Moulin-à-Baude, on a ici une photo qui est à peu près prise au-dessus du barrage, là, vers l'amont. On a un secteur ici qui est clairement un milieu humide en bordure de la rivière. Il est d'ailleurs identifié comme cela au niveau du ministère de l'Environnement même si ce n'est pas mentionné dans l'état des résultats.

30

On peut passer à la prochaine diapositive. Donc, on a fait une analyse assez sommaire. Donc ici, c'est la carte du secteur en question, on voit la rivière à peu près dans le secteur du futur parc en ce moment. Le polygone en vert, c'est le milieu humide qu'on dit « potentiel » dans le secteur.

35

Puis si on passe à la prochaine diapo, on analyse, en fait, le niveau d'humidité du sol puis on voit qu'en bordure de la rivière, il y a une forte accumulation d'humidité, les zones en vert et en bleu, puis

40

même, avec les photos satellites, on voyait des zones d'accumulation d'eau. Donc, on soupçonne fortement la présence de milieux humides le long de la rivière dans ce secteur-là.

5 Pour mettre en contexte par rapport au bassin versant de la rivière Moulin-à-Baude, c'est un bassin versant qui est fortement agricole. Nous, on a mesuré 26 % d'utilisation du sol pour l'agriculture, c'est assez élevé, c'est comparable à certaines régions du sud du Québec. Donc, forte présence agricole, et en mesurant la qualité de l'eau dans le cadre, entre autres, du projet Réseau-rivières et dans le cadre de différents projets que nous, on a menés, on a mesuré des dépassements; entre autres, en phosphore.

10 On peut passer aux prochaines diapos. Donc... On peut peut-être revenir en arrière.

Elles sont-tu dans cette...

15 **M^{me} ÉLOÏSE GAGNÉ :**

(Inaudible).

20 **M. BRUNO PROULX :**

OK, donc on peut peut-être aller deux diapos en avant. Deux diapos en avant, encore une fois.

25 Donc, au niveau de la qualité de l'eau, donc voilà les données de dépassement en phosphore. On a également, dans la prochaine diapositive, les données en dépassement en solides en suspension. Donc, c'est ce qu'on s'attend sur une rivière qui est utilisée à des fins agricoles. Ça reste que dans la zone qu'on surveille à l'Organisme des bassins versants, qui va de Tadoussac jusqu'à Pessamit, la communauté innue, on parle de plus d'une vingtaine de bassins versants majeurs, ça reste le bassin versant qui est le plus impacté, selon nous, par les activités humaines dans la région ici.

30 Donc, si on revient en arrière, à la diapo où il y a des bulles avec les noms des différentes municipalités, on considère aussi que le bassin versant Moulin-à-Baude, c'est un de ceux qui ont des faibles densités en milieu humide. Donc nous, on a analysé, c'est une incidence qui serait d'origine naturelle, un secteur assez sablonneux, assez pentu, assez rocheux. Mais en fait, ce que ça ajoute, c'est que ces milieux... le peu de milieux humides qui sont présents, on parle de moins de 3 % de milieux humides à l'échelle du bassin versant, bien, chacun des milieux humides a son importance.

35 Quand qu'on parle de milieux humides, on parle de souvent de services écosystémiques, donc c'est ce qui est rapporté. Dans ce cas-ci, on a identifié quatre services écosystémiques qui seraient rendus par les potentiels milieux humides le long de la rivière.

40

5 Si on peut aller à la diapo sur les services écosystémiques un peu plus loin. Donc, le premier service, ce serait évidemment un habitat pour la biodiversité. Donc, toutes les espèces qui sont typiques de ces milieux-là, donc on les retrouve dans ces milieux-là, puis comme il y en a peu, bien, ces milieux-là prennent leur importance. Évidemment, en ayant un bassin versant qui est utilisé à des fins agricoles, à des fins humaines, les services de filtration, soit rétention des sédiments et traitement des déchets, évidemment, vont être occupés, puis d'autant plus que la position des milieux humides qu'on soupçonne à cet endroit-là sont en fin de parcours de la rivière, donc on considère qu'ils vont vraiment jouer un rôle avant que cette eau-là se déverse dans la baie puis l'autre parc, le parc marin qui se trouve vis-à-vis.

10 Finalement, bien, la position de ces milieux humides là dans un secteur qu'on souhaite conserver permettrait de faire -- de rendre un service qu'on dit « de loisir et de tourisme », donc en les mettant en valeur, puis à notre connaissance, il y a très, très peu de milieux humides dans la région qui sont mis en valeur au niveau de la conservation. Souvent, on conserve un secteur, il y a des milieux humides
15 présents, mais spécifiquement pour un milieu humide, ce n'est pas quelque chose qui est fait dans la région à notre connaissance.

20 On a parlé beaucoup du rôle du barrage, il y aurait quand même des études à faire pour déterminer à quel point le barrage est responsable ou non de la présence des milieux humides en amont de celui-ci. On soupçonne fortement qu'il est responsable, au moins en partie, de la création de certains de ces milieux humides là; puis on soupçonne également qu'il y a une accumulation de sédiments des dernières décennies qui se trouve à l'emplacement du barrage, derrière le barrage actuel.

25 Au niveau de nos recommandations -- on peut passer à la prochaine diapo -- ce qu'on suggère, en fait, ce qu'on recommande, c'est de caractériser le secteur, donc déjà avoir un peu plus d'informations. Dans l'état des connaissances, il n'en était pas mention, donc on pense que ce serait pertinent d'avoir un meilleur portrait, savoir exactement ce qui se retrouve à cet endroit-là.

30 Évidemment, mettre en valeur ces milieux-là. Donc, c'est des milieux qui sont assez importants dans un bassin versant, qu'il y en a peu, donc ce serait important, puis d'autant plus qu'on en parle beaucoup à l'échelle du Québec depuis plusieurs années de ces milieux humides là, donc ça aurait son rôle à jouer.

35 Et finalement, notre troisième recommandation, ce serait de maintenir ces milieux humides là, donc pour les services écosystèmes qu'ils rendent, et d'autant plus que ça rejoint les objectifs au niveau du plan directeur de l'eau qui a été adopté en concertation avec les gens du milieu. Donc, conserver ces milieux humides là. La question du barrage, c'est une des questions, ce n'est pas... on ne parle pas
40 nécessairement de maintenir le barrage, mais de maintenir le niveau d'eau à cet endroit-là pour maintenir les milieux.

Donc, ça fait le tour vraiment de ce qu'on voulait amener à la commission, donc, par rapport à ces milieux humides là en question.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Proulx. — Monsieur Dériger?

10 **LE COMMISSAIRE :**

Oui, peut-être une question de clarification. Vous parlez d'un objectif de 15 % pour les milieux humides, le même 15 % aussi pour les milieux hydriques. Dites-moi, actuellement, où vous en êtes avec le 15 %, est-ce que vous avez atteint un certain niveau, vous en êtes où.

15 **M. BRUNO PROULX :**

20 Ce n'est pas très élevé, je ne sais pas, on peut avoir les pourcentages exacts. En ce moment, les milieux humides qui sont protégés ne le sont pas spécifiquement pour protéger un milieu humide; c'est souvent, par exemple, le parc du Saguenay, il y a des milieux humides sur le parc du Saguenay. Il y a certains petits milieux humides qui sont protégés à l'échelle du territoire, et l'objectif de 15 %, on était très loin de cet objectif-là quand qu'on a fait le portrait, on parle de quelques pour cent.

LE COMMISSAIRE :

25 15 %, c'est pour l'ensemble, ce n'est pas nécessairement juste pour le... mettons, exemple, pour le projet en question. C'est 15 %...

M. BRUNO PROULX :

30 Non non.

LE COMMISSAIRE :

35 Puis là, ce que j'ai compris, c'est que, dans le fond, dans... pour ce qui est de la rivière qui nous concerne, donc c'est peut-être un pour cent, en fait, de superficie de milieux humides qui serait, quoi, à conserver, à protéger? On pourrait atteindre... mettons, si on décidait qu'on veut tout protéger, donc ça serait quoi l'augmentation, on parle d'un pour cent.

40

M. BRUNO PROULX :

5 Pour vous donner une idée, on vise près de 4 000 hectares de milieux humides à protéger. Il y en a peut-être quelques dizaines, au plus quelques centaines, en ce moment, de protégés. Dans le milieu humide potentiel qui est juste en amont du barrage, on parle d'environ un hectare, en ce moment, là...

LE COMMISSAIRE :

10 OK.

M. BRUNO PROULX :

15 ... qui se trouve en amont du barrage, mais il y a probablement plusieurs hectares de milieux humides dans ce secteur-là, ce serait à mesurer. Ça n'aurait probablement pas un gros poids vers l'atteinte du 15 %, mais si on compare un milieu humide qui serait ailleurs dans un bassin versant où il y en a plus, les services écosystémiques seraient peut-être moins importants. On pense que les services écosystémiques rendent -- ajoutent une valeur à ces milieux humides là, donc ce n'est pas nécessairement la superficie qui est importante, mais plus leur importance écologique.

20 **LE COMMISSAIRE :**

Leur importance.

M. BRUNO PROULX :

25 Oui.

LE COMMISSAIRE :

30 Dans votre mémoire, vous parlez aussi de... on parle de protection, on parle aussi de la mise en valeur, est-ce que vous en faites une distinction.

M. BRUNO PROULX :

35 Bien, protéger, c'est s'assurer qu'ils ne soient pas dégradés. Mettre en valeur, pour moi, c'est assuré que ce ne soit pas dégradé, que ça se maintienne, qu'on... puis mise en valeur, on parle plus d'activités d'interprétation, d'en parler, de permettre aux gens de découvrir la richesse d'un milieu humide. Donc, c'est plus dans cette idée-là.

40

LE COMMISSAIRE :

5 On pourrait, dans le fond, les protéger puis aussi mettre en valeur, dans le sens qu'il pourrait y avoir quand même des sentiers et des activités d'interprétation qui pourraient se faire dans ces secteurs-là?

M. BRUNO PROULX :

10 Oui, oui oui. Non, ce serait compatible avec... tant que les services écologiques sont maintenus, mais une présence de sentiers et de panneaux, c'est compatible, oui.

LE COMMISSAIRE :

15 C'est bon, merci.

LE PRÉSIDENT :

20 Une question d'éclaircissement, le 15 %, il réfère à quel territoire? La MRC, il réfère au bassin de la Rivière-à-Baude ou il réfère au village de Tadoussac?

M. BRUNO PROULX :

25 Territoire municipalisé. Donc, l'objectif du plan directeur de l'eau vise le territoire municipalisé, c'était ce que les acteurs présents sur notre table de concertation avaient un peu plus de pouvoir. Considérant que la zone de gestion en question est principalement en territoire public puis que les intervenants du milieu public n'étaient pas nécessairement présents pour s'engager à une cible de conservation, bien donc, c'est vraiment le territoire municipalisé qui est visé, incluant Tadoussac.

LE PRÉSIDENT :

30 Donc, le 15 %, c'est pour le bassin versant qui est concerné par le plan directeur, le bassin versant de la rivière du Moulin-à-Baude?

M. BRUNO PROULX :

35 Les 25, 30 bassins versants...

LE PRÉSIDENT :

40 Ah, chaque bassin versant.

M. BRUNO PROULX :

5 ... de Tadoussac jusqu'à... Et il n'y a pas de bassins versants qui ont été ciblés. Il y a juste eu une mention comme quoi que le bassin versant de la rivière Moulin-à-Baude était pauvre, on va dire, en milieux humides, et qu'il y a des questions d'inondation aussi au niveau de la rivière Moulin-à-Baude. La question de la qualité de l'eau, c'est une des rivières les plus impactées. Donc, si on doit conserver certains milieux humides, privilégier ceux de la rivière Moulin-à-Baude, entre autres, c'est ce qui était... c'est ce qui est ressorti des discussions de la table de concertation.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Donc, la principale préoccupation ici, c'est de conserver et de mettre en valeur ce qu'il y aurait à l'intérieur des limites du futur parc, c'est ça?

15 **M. BRUNO PROULX :**

Exactement.

20 **LE PRÉSIDENT :**

Il n'y a pas d'intervention. Ce n'était pas clair dans votre mémoire si l'intervention était sur l'ensemble de la rivière, ce que vous souhaitez, ou...

25 **M. BRUNO PROULX :**

30 À l'intérieur des limites du parc. On est conscient que le travail ici, c'est sur les limites du parc. Il y aurait un travail à faire au-delà du bassin versant, mais donc, pour la situation ici, la position du parc en fin de parcours de rivière rend l'importance des milieux humides -- en fait, vient augmenter l'importance des milieux humides qui s'y trouvent.

LE PRÉSIDENT :

35 Parfait. Puis vous demandez une étude de caractérisation; pour vous, c'est une étude qui devrait être faite avant la création du parc, qui peut être faite après la création, ou ce n'est absolument pas important à quel moment ça va se faire à l'intérieur des 10 prochaines années?

M. BRUNO PROULX :

40 Ça pourrait être fait avant ou après, en autant que ces milieux-là sont considérés, puis je pense

qu'on aurait intérêt à connaître un peu mieux ce qui se trouve sur le terrain. Nous, on a des doutes qu'il y a une présence de milieux humides, mais c'est vraiment en allant sur place qu'on peut vraiment le constater.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Madame Gagné, monsieur Proulx...

10 **M. BRUNO PROULX :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

15 ... merci beaucoup pour la présentation de l'Organisme du bassin versant.

M. BRUNO PROULX :

Merci à vous.

20

LE PRÉSIDENT :

Notre prochaine intervention.

25 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, j'appellerais même Marilyne Gagné, s'il vous plaît.

30

M^{me} MARILYNE GAGNÉ (DM50)

LE PRÉSIDENT :

35 Bonjour, madame Gagné, nous vous écoutons.

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

(Coupure de son).

40

LE PRÉSIDENT :

Allez-y, on vous écoute.

5 **M^{me} MARILYNE GAGNÉ :**

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE DM50)

Début de la phrase, à la page 1 : « *Je présente ici, pour une deuxième fois [...]*

10 *[...] quelques membres du conseil municipal -- donc, j'ai été élue en 2014. Dans ce comité, avec l'aide des gens [...] dans les années 80 -- 90 [...]*

Un nouveau conseil municipal [...] »

Fin de la phrase, à la page 3 : « *[...] au nom de l'investissement promis par le gouvernement. »*

15 Je vais prendre un peu d'air.

LE PRÉSIDENT :

20 Vous pourriez prendre de l'eau, mais je n'ai pas de verre. Si quelqu'un peut trouver un peu d'eau pour madame, ça pourrait...

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

C'est bon, ça va aller.

25

LE PRÉSIDENT :

... (inaudible).

30 **M^{me} MARILYNE GAGNÉ :**

« *Tel qu'il a été soulevé... »*

Je vais recommencer ça.

35

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 3 : « *Tel qu'il a été soulevé lors de la première partie du BAPE [...]*

[...] faire passer l'achalandage de 180 000 [sic] visiteurs par année [...] ».

40 Fin de la phrase, à la page 5 : « *[...] d'accueillir ses visiteurs sur son territoire, pas l'inverse. Merci. »*

LE PRÉSIDENT :

Merci, madame Gagné. Aucune manifestation? Merci, merci pour votre présentation.

Questions, monsieur Dériger?

LE COMMISSAIRE :

Oui. En fait, donc on comprend que vous faisiez partie du comité consultatif sur l'avenir des dunes, puis là, j'ai pu comprendre que vous aviez trois options à regarder dans votre mandat. Parce qu'on parlait hier de huit options, on est arrivé à trois, donc quand vous vous êtes arrivée dans le comité consultatif sur l'avenir des dunes, il en restait trois.

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

En fait, moi, j'étais dans le premier comité; le tout premier, là. Quand, en 2013, il y a eu la pétition, le conseil municipal a fait une résolution pour un statu quo et a mis en place le comité. Moi, j'ai été élue sur le conseil municipal et on a formé le premier comité -- qu'il y a eu une annonce, je pense, un avis qui a été donné dans le village sur les gens qui étaient invités à... qui étaient intéressés, en fait, à faire partie du comité. Je pense qu'ils devaient peut-être écrire, même, un petit paragraphe sur pourquoi ils voulaient se joindre au comité, tout ça, puis il y a des gens qui ont été nommés par résolution pour faire partie de ce premier comité-là. J'ai tous les procès-verbaux ici si jamais ça vous intéresse d'en savoir plus sur ce premier comité-là.

Ça fait que le premier comité, dans le fond, on a vraiment été faire l'historique complet, vraiment à partir du début de la donation de tous les terrains qui étaient en partie au Ministère qui ont été expropriés, qui ont été achetés. On parlait directement avec le Ministère, donc moi, j'étais représentante municipale, il y avait un autre représentant municipal aussi et il y avait les résidents sur le comité.

Ça fait que dès la première rencontre, le Ministère a dit... ils n'étaient pas très contents, évidemment, de ne pas avoir pu passer le projet de 2013. Je me rappelle très bien que les gens du Ministère ont dit qu'ils ne passeraient pas un prochain projet sans l'acceptabilité sociale, c'était très important pour eux de connaître les préoccupations des gens; ça, je me rappelle très bien.

Donc, le comité devait faire vraiment consensus sur les propositions qui seraient retenues, un consensus parmi des gens qui avaient... qui étaient contre, qui étaient pour, mitigés. Donc, il y avait toutes sortes d'opinions qui faisaient en sorte qu'on devait mettre de l'eau dans notre vin pour arriver à un consensus. Évidemment, on sait qu'il n'y a aucune solution qui va faire l'unanimité à 100 %, mais je crois qu'il y a des solutions, une ou deux ou je ne sais pas, là, mais qui rejoindraient davantage de gens

que 100 % parc national pour le territoire des dunes.

5 Donc oui, il y a eu toutes les options qui ont été mises sur la table. Il y a eu pas de parc du tout; 100 % parc; mi-parc, mi pas de parc; la moitié municipal, la moitié parc régional. Il y avait... toutes, toutes les options ont été mises sur le table, en fait, donc oui, il y en a quelques-unes qui ont été
10 retenues plus que les autres, et celle qui faisait le plus consensus, sans que ce soit... qu'il y ait eu une conclusion vraiment finale du comité... Parce que le comité n'a pas eu à conclure de façon finale puisqu'il a été arrêté, mais l'option qui faisait, selon moi, le plus consensus, après avoir relu, et tout, et de tout ce que je me souviens, c'était vraiment le partage de territoire en partie Sépaq qui prenait les
15 dunes de la mer et vers où est-ce qu'il y a les fours à chaux -- la Maison des Dunes, et tout ça, ferait partie d'un parc national; et les premières dunes, première section -- les cayes, qu'on appelle -- quand on descend pour aller, justement, cueillir les mouques, là, la mye, tout ça était dans un autre type de parc qui était beaucoup moins contraignant. Ça, c'était l'option qui, selon nous, aurait fait plus consensus.

LE COMMISSAIRE :

20 Je pense que, par la suite... en fait, il y avait comme trois... finalement, trois options. Une qui est le statu quo, donc on peut peut-être l'oublier pour le moment. Donc, il y en restait deux, donc de faire un parc national; ou sinon, d'en faire un parc hybride avec, peut-être, une gestion par un organisme à but non lucratif ou autres, là.

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

25 Oui.

LE COMMISSAIRE :

30 Donc, dans le fond, ce qu'on peut en déduire, c'est que les recommandations, je ne sais pas s'il y en a eu vraiment ou ça a-tu été fait par... est-ce qu'il y a eu un rapport qui a été remis au conseil municipal, est-ce qu'il y a eu... ou au Ministère; ça, je ne sais pas s'il y a eu des documents qui ont été transmis. Mais ce qu'on en déduit, c'est que l'option que le comité avait devant lui qu'il voulait recommander, c'était plutôt un parc hybride, c'est bien ça.

35 **M^{me} MARILYNE GAGNÉ :**

40 Oui, mais il y avait d'autres options aussi qui avaient émergées à la fin de nos dernières rencontres. En relisant, je me suis rappelée, quand je lisais, effectivement, c'était aussi 100 %... le territoire sans parc national, qui était 100 % remis à la Municipalité, voire même l'achat, et tout ça, là.

5 Ça fait qu'il y avait comme eu d'autres options qui avaient été... qui avaient ressorti, donc c'est pour sa que le comité n'avait pas fini son travail, voulait aller davantage creuser toutes les options pour s'assurer qu'on avait vraiment fait le tour, que si la population nous disait : « Eille, avez-vous pensé à ça? — Ah non, on n'y a pas pensé. » Ça, on n'en voulait pas. On voulait vraiment faire le tour de toutes, toutes, toutes les options pour être capable de répondre à la population, et c'est pour ça aussi qu'on avait demandé au nouveau conseil qui était en place de demeurer, justement, le comité... de garder le comité en fonction et de continuer le travail. Parce que c'était long, c'est sûr, c'était deux ans -- deux, trois années de travail, il n'y avait pas de réunion à tous les mois, évidemment. C'est ça, il restait encore du travail à faire.

10 **LE COMMISSAIRE :**

15 Puis si on avait... mettons, aujourd'hui, je vous posais la question qu'est-ce qui fait consensus en termes des options, en termes... Parce que vous parliez de 100 % retour à la Municipalité, hybride. Ça serait quoi, l'option, en fait, d'après vous, qui ferait consensus, selon votre...

20 **M^{me} MARILYNE GAGNÉ :**

25 Bien, je crois encore peut-être que, justement, l'hybride... parce qu'il y a des gens qui veulent vraiment, voient ça d'un bon oeil d'avoir un parc national qui gère l'entièreté du territoire, pour leurs propres raisons, donc c'est pour ça que j'aurais tendance à dire peut-être que, oui, le parc hybride serait probablement ce qui ferait le plus consensus dans la population. Mais il faut quand même l'étudier cette option-là, il n'y a jamais eu de plan d'affaires qui a été fait par la Municipalité ou de voir comment est-ce que cette portion-là de territoire doit être gérée pour que ça fasse du sens, parce que c'est vrai qu'on peut facilement penser qu'il peut y avoir un impact au niveau des taxes ou peu importe. Rapidement, on peut tomber là-dedans puis dire : « Ça ne marche pas, on ne prend pas ça », t'sais, mais il faut l'explorer puis il faut être ouvert à cette option-là puis il faut être imaginatif aussi. Moi, je crois qu'on est capable, mais voilà.

30 **LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup, je pense que ça nous éclaire, merci.

35 **LE PRÉSIDENT :**

40 Une petite question. Vous parlez souvent de référendum, vous l'avez mentionné deux fois dans votre présentation. Il y a certes des côtés positifs, mais il y a probablement aussi des côtés négatifs au référendum, est-ce que vous vous êtes penchée sur les aspects négatifs de créer ou de faire un référendum?

M^{me} MARILYNE GAGNÉ

Quand vous parlez de négatif, est-ce que c'est le fait que d'autant que ça soit d'un côté ou de l'autre? C'est quoi, l'effet négatif que vous parlez?

5

LE PRÉSIDENT :

Ah, d'un référendum?

10

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

15

Par exemple, le fait que pour être bien éclairé, il faut avoir une information juste et complète. On imagine que les gens ont toute l'information, alors que tous les gens ne répondront pas nécessairement au référendum ou ne l'auront pas.

20

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

C'est pour ça que...

LE PRÉSIDENT :

25

Donc, tout ce genre de choses, ça fait quand même beaucoup de limites sur les... dans l'application.

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

30

Oui. Il faut le faire, justement, en s'assurant que l'information, elle est claire et bien donnée à la population. On ne la fait pas demain matin, ça, c'est sûr, parce que là, on a une seule option puis c'est : OK, on choisit celle-là ou on ne choisit rien, en ce moment, parce qu'il y a rien d'autre. Donc, il faut avoir... il faut permettre d'aller chercher cette information-là pour être capable de la donner aux gens, ça prend une préparation pour ça. Il faut s'assurer que toutes les conditions sont gagnantes pour tout le monde.

35

LE PRÉSIDENT :

40

Et si j'ai compris, dans votre mémoire -- j'y vais de mémoire, par ailleurs -- vous recommandez...

vous avez une position à l'effet de recréer un comité, non, pour analyser les trois options avec une plus grande... -- comment on dirait ça? -- une plus grande objectivité?

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

5

En fait, je trouvais que la démarche était vraiment intéressante, je trouvais que c'était démocratique, et pour moi, c'est un point tournant vraiment important quand on a mis l'arrêt sur ce comité-là. C'est ce qui a tout changé, en fait, c'est l'implication citoyenne qu'on a enlevée et que là, on avait mise sur pied. À la demande de citoyens par une pétition qui avait été amenée au conseil municipal, il y avait eu l'arrêt de l'annexion de ce territoire-là au parc Saguenay, et même, je crois, les gens du Ministère avaient trouvé ça vraiment intéressant et ils voulaient connaître les préoccupations des gens, et c'est par ce comité-là qu'ils pouvaient avoir la réelle -- les réelles préoccupations des gens. Donc moi, je crois que c'est tout à fait pertinent de remettre ça sur pied rapidement, retournons en arrière, parce que je pense qu'il y a une étape qui a été sautée, malheureusement, puis je pense que c'est là où est-ce que ça a pris un autre chemin.

10

15

LE PRÉSIDENT :

Hum hum. Et est-ce que vous avez une idée pourquoi il n'a pas été reconduit le comité (inaudible)?

20

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

Je ne le sais pas, je ne le sais pas pourquoi, je n'ai aucune idée. Je sais qu'à la dernière rencontre du comité officielle -- dont il y a un PV ici, là, que j'ai cité le dernier paragraphe du procès-verbal -- qui demandait qu'on reste en place. Je sais que le conseil municipal ont rencontré les gens du Ministère, sans nous, puis c'est ensuite qu'ils nous ont convoqués pour dire que c'était terminé. Je me rappelle d'une conseillère municipale qui m'a dit... Parce que j'étais un peu... la gueule m'a tombé à terre -- excusez l'expression -- quand on nous a dit que c'était terminé parce qu'il restait encore tellement de travail à faire, je ne comprenais pas. On était quelques personnes du comité, quand on est sorti de là, on ne comprenait pas pourquoi, en fait, puis il y a une des conseillères qui m'a dit : « Marilyne, tu ne trouves pas ça intéressant un parc national à Tadoussac? »

25

30

T'sais, ça fait que pour moi, ça amène l'idée que... je ne sais pas qu'est-ce qu'il s'est passé, pourquoi, en tout cas, le conseil semblait privilégier cette option-là plus que le travail qu'on faisait, qui était un travail démocratique, puis qu'on faisait vraiment une recherche d'informations à tous les niveaux. Je ne sais pas pourquoi, il faudrait poser la question, vraiment, je n'étais plus au conseil municipal à ce moment-là. Ce n'est pas que je ne me suis pas fait réélire, c'est que j'ai décidé de ne plus me relancer en politique.

35

40

LE PRÉSIDENT :

Parfait. — Monsieur Dériger, allez-y.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Au début, vous nous avez dit que le Ministère était... il faisait partie de vos travaux ou pas? Je n'ai pas saisi s'il était toujours présent ou...

10 **M^{me} MARILYNE GAGNÉ :**

Oui.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Oui.

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

20 Oui, oui, vraiment, à presque toutes les rencontres, ils étaient présents, donc Geneviève, qui est ici encore aujourd'hui, qui était là depuis les débuts.

LE COMMISSAIRE :

25 OK, donc ça se faisait aussi avec le Ministère.

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

Oui.

30

LE COMMISSAIRE :

Puis au niveau de la Municipalité, comment se faisait le lien.

35 **M^{me} MARILYNE GAGNÉ :**

Moi, j'étais conseillère municipale.

40

LE COMMISSAIRE :

OK.

5 **M^{me} MARILYNE GAGNÉ :**

10 Il y avait deux conseillers *municipals*, donc nous, on amenait l'information, mais l'ensemble du conseil nous laissait... en fait, c'est ce conseil-là qui avait mandaté le comité, qui avait mis en place le comité, donc ils nous laissaient faire notre travail, mais c'est sûr qu'il y avait eu quelques représentations de nos travaux aux citoyens. On avait un petit rapport qu'on avait été aux loisirs, rencontrer les citoyens, pour dire : « Bon, voici, maintenant, on est rendu là. On a fait telle affaire, on a étudié telle option, telle option », mais... On donnait un peu l'état de nos travaux; sans conclusion finale, évidemment, parce qu'on ne s'est pas rendu là.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Puis l'état des travaux, c'est par les comptes-rendus ou s'il y avait quelque part...

20 **M^{me} MARILYNE GAGNÉ :**

Oui. Bien, il y a eu...

LE COMMISSAIRE :

25 ... des notes de travail, ou?

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

30 Il y a eu quelques PowerPoint, là, quelques documents que je pourrais vous transmettre qui étaient trop lourds pour imprimer. J'ai imprimé les procès-verbaux, mais si vous voulez, je peux transmettre peut-être ces PowerPoint-là de présentation.

LE PRÉSIDENT :

35 On va regarder en commission puis on vous reviendra.

M^{me} MARILYNE GAGNÉ :

40 Hum hum.

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Gagné, merci beaucoup pour votre présentation, pour votre mémoire.

Nous appelons la personne suivante, monsieur Dériger.

10

LE COMMISSAIRE :

Oui, madame Marilyne Gagné -- non.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Non.

LE COMMISSAIRE :

20

Excusez, je suis trop la liste. Madame Fannie Gagnon, s'il vous plaît, de l'Alliance citoyenne des dunes de Tadoussac.

25

M^{me} FANNIE GAGNON

M^{me} LAURE MARANDET

ALLIANCE CITOYENNE POUR LES DUNES DE TADOUSSAC (DM101)

30

M^{me} FANNIE GAGNON :

Bonjour.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Bonjour, madame Gagnon.

40

M^{me} FANNIE GAGNON :

Ça va bien? Ah, câline, la chaise m'a plié dessus.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que c'est moi qui dois demander si vous allez bien.

M^{me} FANNIE GAGNON :

10

Ça va très bien.

LE PRÉSIDENT :

15

La chaise va, ça va.

M^{me} FANNIE GAGNON :

20

Bon, je vais reprendre mon souffle.

LE PRÉSIDENT :

Allez-y, reprenez votre souffle.

25

M^{me} FANNIE GAGNON :

Là, j'ai juste envie de rire. OK.

30

Bien, je me présente, Fannie Gagnon, je suis résidente de Tadoussac et je viens lire le mémoire de l'Alliance citoyenne pour les dunes de Tadoussac.

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE DM101)

Début de la phrase, à la page 1 : « *Derrière ce mémoire [...]* »

35

Fin de la phrase, à la page 3 : « *[...] Merci pour votre attention.* »

LE PRÉSIDENT :

40

Merci, madame Gagné. — Monsieur Dériger?

M^{me} FANNIE GAGNON :

Gagnon.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Gagnon, excusez.

10 **M^{me} FANNIE GAGNON :**

Ce n'est pas grave.

LE COMMISSAIRE :

15 Peut-être une question, madame. En fait, dans votre mémoire puis dans la pétition, vous parlez d'un comité pour revoir le projet, voir les options, consulter. Comment -- qui serait en charge de ce comité-là, comment il serait créé.

20 **M^{me} LAURE MARANDET :**

20 (Coupure sonore), je fais partie aussi de l'Alliance citoyenne. On n'a pas vocation à décider qui ferait partie du comité, on pose la question au ministre pour que lui puisse éventuellement prendre une décision. On l'a vu dans l'historique, il y a eu des comités par le passé, donc ce n'est pas quelque chose d'impossible à faire, j'imagine qu'il y a plusieurs options pour former des comités. Ce qui serait
25 important, c'est évidemment que les différents acteurs soient représentés et qu'il y ait des personnes neutres, peut-être, qui puissent apporter de l'information neutre pour qu'ensuite, les citoyens puissent prendre une décision.

30 **LE COMMISSAIRE :**

30 Donc, vous êtes sans savoir... en fait, vous avez entendu tantôt le mémoire de madame juste avant vous, on parlait peut-être d'activer -- de réactiver le comité consultatif sur l'avenir des dunes. Bon, le nom peut être différent, on s'entend. Est-ce que ce genre de comité là, ce serait quelque chose qui serait... en fait, de réactiver un comité comme celui-là, ça serait une option pour l'Alliance.

35 **M^{me} LAURE MARANDET :**

Moi, je crois que oui.

40

LE COMMISSAIRE :

5 Donc, à ce moment-là, on aurait des gens, admettons, du ministère responsable des Parcs, on aurait des personnes de la Municipalité, des citoyens, peut-être des organismes aussi qui pourraient se greffer à ce comité-là. Donc, c'est un peu cette formule-là, puis dans le fond, ce serait comme le temps de continuer, en fait, le travail qui avait été amorcé -- ce qu'on peut comprendre, en fait, ce qu'on nous a dit.

10 **M^{me} LAURE MARANDET :**

Oui, c'est ça.

LE COMMISSAIRE :

15 De reprendre tout ça puis d'arriver à une solution plus consensuelle.

M^{me} FANNIE GAGNON :

20 Oui, parce que s'il y a des inconforts comme ça, s'il y a une scission comme ça, ça annonce la fragilisation du tissu social, c'est important d'anticiper ça pour ne pas que ça arrive parce que... d'obtenir un consensus pour que le bien-être, la cohésion sociale soit bonne, que la vie soit bonne ici, et non tendue.

25 **LE COMMISSAIRE :**

En fait, ça m'amène peut-être sur un point. Là, vous dites que, bon, vous sentez qu'il y a des tensions, qu'il peut y avoir des déchirements. Est-ce que vous le voyez présentement, vous le percevez actuellement.

30 **M^{me} FANNIE GAGNON :**

35 Bien sûr qu'il y a des tensions. Quand on parle... il y a des gens, de génération en génération, qui se sont transmis des traditions, qui y ont vécu, grandi, qui ont des souvenirs d'enfance multiples. C'est certain qu'on ne peut pas... ça résonne émotivement, là, ça. Ils font corps avec leur territoire ces gens-là, donc c'est certain qu'il faut les entendre parce que c'est ça, il y a toutes sortes... c'est ça, il y a toutes sortes de positions, mais il y a manifestement des inconforts; des inconforts, des inquiétudes, puis il faut arriver à faire consensus sur un projet qui va être rassembleur puis qui va anticiper, justement, ces tensions sociales là, elles sont à venir. Je ne le souhaite pas, mais il faut que les actions soient prises.

40

M^{me} LAURE MARANDET :

Excusez-moi, si je peux rajouter quelque chose, en termes de chiffres, c'est assez visible.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais juste vous demander une chose, de rappeler votre nom parce que vous l'avez dit tellement rapidement que je l'ai...

10 **M^{me} LAURE MARANDET :**

Laure Marandet.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Laure Marandet, merci.

M^{me} LAURE MARANDET :

20 En termes de chiffres, c'est assez évident; quand on voit la pétition qui a circulé, on a plus de 40 % de la population de Tadoussac. Alors, on avait un doute sur le chiffre précis de la population actuelle, on s'est basé sur les chiffres 2021, ça montre quand même une certaine scission dans la population. Si plus de 40 % de la population dit qu'ils veulent mettre sur pause le projet actuel et réfléchir à d'autres options, je pense que même si on rentrait dans des considérations de sensibilité ou
25 de ressenti, on voit visiblement qu'il y a une scission.

LE PRÉSIDENT :

30 Hum hum. On comprend que la pétition n'est pas une opposition, non plus, au parc national. C'est comme une suspension le temps de réfléchir et de voir si c'est la meilleure option, mais ça pourrait finir en parc national?

M^{me} FANNIE GAGNON :

35 Exactement.

LE PRÉSIDENT :

40 D'accord, parfait.

M^{me} FANNIE GAGNON :

Si c'est la meilleure option après le travail qui va avoir été fait, bien, c'est certain, on va... On se rallie autour d'une décision démocratique.

5

LE PRÉSIDENT :

Hum hum. Et ce comité, avez-vous réfléchi à la durée? Combien de temps, d'après vous, d'après ce que vous demandez, ça peut prendre pour réaliser... pour que le comité puisse réaliser son mandat, est-ce qu'on parle d'une année, de deux années, est-ce qu'on parle de 10 ans?

10

M^{me} FANNIE GAGNON :

Bien, ça va dépendre les moyens qui vont être déployés.

15

LE PRÉSIDENT :

Seulement des moyens, selon vous, OK.

20

M^{me} FANNIE GAGNON :

Bien, c'est certain, de l'implication des différentes parties, des moyens qui vont être engagés dans ce travail-là.

25

LE PRÉSIDENT :

Donc, ça veut dire qu'avec des moyens, on pourrait aborder un comité en un an, un mandat d'un an?

30

M^{me} FANNIE GAGNON :

Je ne peux pas me positionner là-dessus.

35

LE PRÉSIDENT :

Non, mais on peut imaginer que si on met les moyens, (inaudible)...

40

M^{me} FANNIE GAGNON :

Bien, c'est sûr que ça va aller plus rapide, plus rapidement, c'est évident. Si on sort le...

LE PRÉSIDENT :

Oui.

5

M^{me} FANNIE GAGNON :

... les moyens, on a plus d'intervenants, de spécialistes, on a plus d'encadrement, on a plein de ressources qui vont venir à nos portes.

10

LE PRÉSIDENT :

Hum hum.

15

M^{me} FANNIE GAGNON :

Mais sans moyens, ah, bien là, ça peut prendre huit ans.

LE PRÉSIDENT :

20

Oui.

M^{me} LAURE MARANDET :

25

C'est certain que si vous n'avez que des bénévoles qui se réunissent au comité, ça prend plus de temps...

M^{me} FANNIE GAGNON :

30

Oui.

M^{me} LAURE MARANDET :

35

... parce que tout le monde n'a pas le temps de se réunir régulièrement. Si on fait intervenir des personnes qui sont peut-être des cabinets de conseil, et caetera, ou je ne sais pas, ou des personnes qui... on met des ressources et des moyens, effectivement, ça peut aller plus vite.

LE PRÉSIDENT :

40

Parfait. — Monsieur Dériger, c'est bon?

LE COMMISSAIRE :

C'est bon.

5

LE PRÉSIDENT :

Bien, merci beaucoup pour votre témoignage et pour votre mémoire, merci à l'Alliance des citoyens.

10

M^{me} FANNIE GAGNON :

Merci. Je vais essayer de ne pas tomber en bas de ma chaise.

15

LE PRÉSIDENT :

Oui, essayez de ne pas tomber en bas de votre chaise. Et on doit dire que le ministre a bien reçu votre pétition, nous avons été avisés, merci. — Personne suivante.

20

LE COMMISSAIRE :

Donc, on appellerait maintenant les élèves du secondaire 5, donc on a madame Charlotte Caza et Myriam Savard.

25

M^{me} MYRIAM BOURASSA

M^{me} CHARLOTTE CAZA

M^{me} MYRIAM SAVARD

30

POLYVALENTE DES BERGES (DM103)

LE PRÉSIDENT :

Mesdames, bonjour.

35

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE :

Bonjour.

40

LE PRÉSIDENT :

Bienvenue, nous vous écoutons.

5 **M^{me} CHARLOTTE CAZA :**

« À l'attention du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement... »

LE PRÉSIDENT :

10

Vous êtes madame Savard ou madame Caza?

M^{me} CHARLOTTE CAZA :

15

Caza.

LE PRÉSIDENT :

20

Caza. Parfait, madame Caza, je vous écoute.

M^{me} CHARLOTTE CAZA :

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM103)

25

Début de la phrase, à la page 1 : « *Les élèves de secondaire 5 [...]* »

Fin de la phrase, à la page 3 : « *[...] ou par les restants de feux que pourraient laisser les touristes. »*

M^{me} MYRIAM SAVARD :

30

(Inaudible) aux solutions possibles. Donc, on a peur de ne plus avoir accès au site, donc il faudrait...

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

35

Début de la phrase, à la page 4 : « *Permettre à tous les habitants du secteur BEEST [...]* »

Fin de la phrase, à la page 4 : « *[...] Permettre l'accès aux chiens -- et aux animaux, peu importe. »*

Le deuxième point serait la tranquillité de la place et la dénaturation du site.

40

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 4 : « *Le camping est ce qui cause [...]* »

Fin de la phrase, à la page 5 : « *[...] avant d'aller de l'avant avec ce projet.* »

5 Parce qu'honnêtement, on n'a pas eu vraiment de... bien, on ne sait pas vraiment c'est quoi le projet, on n'a pas eu... à part qu'on a eu des... à part que notre prof nous en ait parlé, on n'aurait pas su, c'est pas mal ça.

10 « *Les élèves de secondaire 5, 5-01 et 5-02, de la polyvalente des Berges.* »

10 **LE PRÉSIDENT :**

15 Merci beaucoup, merci d'avoir fait ce témoignage pour le groupe, quelques questions -- vous pouvez relaxer, c'est des questions faciles. Mais la première, comment vous avez procédé pour le mémoire, vous avez fait des discussions en classe? Qui l'a rédigé, comment ça s'est passé?

20 **M^{me} CHARLOTTE CAZA :**

20 Bien, notre enseignante, madame Myriam, elle a fait comme un petit questionnaire, tu répondais avec ton utilisation des dunes puis comme quelques questions, puis elle a comme fait un gros global de tout ce qui avait été sorti dans les deux classes, ça fait que madame Myriam a rédigé le mémoire.

25 **LE PRÉSIDENT :**

25 (Inaudible) cette énergie-là dans votre mémoire...

30 **M^{me} CHARLOTTE CAZA :**

30 Oui.

35 **LE PRÉSIDENT :**

35 ... il faut lui dire merci à madame Myriam.

40 Et nous, on connaît un peu les dunes, mais on ne connaît pas vos habitudes, vous allez où quand vous allez aux dunes, est-ce qu'il y a un secteur que vous fréquentez plus que d'autres? Il y a une carte devant vous; si ça vous tente, là, vous pourrez prendre un crayon puis simplement entourer le secteur où vous avez l'habitude de vous retrouver. Vous pourrez le faire un petit peu après, quand on aura fini la période de questions, puis si jamais il y en a d'autres dans la classe qui voudraient indiquer où est-ce qu'ils vont parce que c'est différent, bien, gênez-vous pas, vous prendrez une carte puis mettez votre

nom, répondez aux quelques questions très, très courtes, puis ça va nous éclairer sur ce que c'est.

5 Puis avant de donner la parole à monsieur Dériger, je vais vous poser une question -- puis la question s'adresse aux autres également, mais si vous voulez parler, venez au micro, dites votre nom, puis vous pourrez répondre. Quand vous allez aux dunes aujourd'hui, qu'est-ce qui vous dérange le plus ou qu'est-ce que vous aimez le moins?

M^{me} CHARLOTTE CAZA :

10 Bien, je pense que c'est beaucoup les touristes parce que... honnêtement, parce que quand qu'on va aux dunes, c'est vraiment pour être en amis, puis justement, on se sauve du village pour...

M^{me} MYRIAM SAVARD :

15 Avoir la paix.

M^{me} CHARLOTTE CAZA :

20 Oui, exactement, avoir la paix de...

LE PRÉSIDENT :

25 OK. À part les touristes?

M^{me} MYRIAM SAVARD :

30 Oui, parce que déjà qu'il y a vraiment beaucoup de touristes à Tadoussac. S'il y a un parc national à Tadoussac, il va en avoir encore plus là, puis c'est comme la seule place qu'il n'y en a pas vraiment, ça fait que...

LE PRÉSIDENT :

35 Est-ce qu'il y a d'autres choses que...

Ou même dans la classe, là, est-ce qu'il y a d'autres éléments qui vous... que vous n'aimez pas quand vous arrivez aux dunes ou qui vous déplaisent; qu'il faudrait corriger, là, parce que, vraiment, ça n'a pas de sens? Non, ça va? Ah, bien, c'est bon, quand même pas beaucoup de problèmes.

40 Monsieur Dériger?

LE COMMISSAIRE :

5 Oui. En fait, vous avez parlé, bon, un peu de votre sensibilisation aux dunes, à l'environnement, tout ça. Comment vous voyez votre implication, vous, comme étudiants, comme futurs utilisateurs permanents, et tout ça, comment vous voyez ça? Qu'est-ce que vous pouvez faire pour améliorer la situation, protéger les dunes, est-ce que vous voyez une... est-ce que vous pouvez faire une contribution, comment vous voyez ça, est-ce que vous avez une idée?

10 **M^{me} MYRIAM SAVARD :**

Je ne sais pas vraiment comment on pourrait faire une contribution, honnêtement.

LE PRÉSIDENT :

15 OK.

M^{me} MYRIAM SAVARD :

20 On est des jeunes, je ne pense pas qu'on...

LE COMMISSAIRE :

25 Mais dans le futur, est-ce que vous voyez... par exemple, vous parliez tantôt de... exemple, de la surveillance, de l'entretien. Est-ce que vous avez une préoccupation pour laisser le site... quand vous quittez après un rassemblement, s'assurer que tout est laissé dans un bon état? Est-ce que vous avez cette conscience-là de ne pas, disons, laisser des déchets ou quoi que ce soit, est-ce que ça rentre dans vos habitudes quand vous allez au secteur des dunes?

30 **M^{me} CHARLOTTE CAZA :**

Oui. Bien, c'est sûr qu'il manque peut-être un peu d'infrastructures pour, bien, comme les toilettes, recyclage, poubelles, tout ça, là, mais sinon, je pense que...

35 **LE PRÉSIDENT :**

C'est bien.

LE COMMISSAIRE :

40 C'est bien.

LE PRÉSIDENT :

C'est bien, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse.

5

LE COMMISSAIRE :

Il n'y a pas de...

10

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que, dans les autres élèves ou les enseignantes, il y a des éléments, compléments que vous voulez apporter? Vous pouvez vous présenter au micro, si vous voulez, pour encourager vos collègues. Ça va? Ah.

15

Donc, vous vous nommez, simplement, c'est très gentil.

M^{me} MYRIAM BOURASSA :

20

Bonjour, moi, c'est madame Myriam.

LE PRÉSIDENT :

Madame Myriam.

25

M^{me} MYRIAM BOURASSA :

Madame Myriam Bourassa. C'est moi qui a écrit le mémoire, dans le fond.

30

LE PRÉSIDENT :

Bravo, félicitations.

M^{me} MYRIAM BOURASSA :

35

Merci. Je pense que peut-être que ça n'a pas été abordé, mais vous disiez dans votre dernière question, là, est-ce qu'il y a une conscience quand on va aux dunes. Justement, moi, c'est quelque chose que j'ai lu beaucoup, justement, dans les textes qui m'ont été remis, dans ce qu'eux m'ont remis après, pour compiler tout ça dans le mémoire, qu'ils disent, justement, qu'ils font attention à ces choses-là puis ils sont conscients, là; ils ne laissent pas le site défait quand qu'ils vont là, ils ne vont pas

40

laisser leurs déchets là non plus. Donc, il y a vraiment une conscience par rapport à ça parce qu'ils sont conscients que c'est quelque chose auquel ils ont accès puis que c'est un privilège d'avoir accès à ça, que ce n'est pas quelque chose qui est disponible partout. Ça fait que c'est quand même quelque chose qui est revenu aussi, ça, dans ce qui a été dit.

5

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Une dernière question. Est-ce que vous aimeriez que le Ministère aille vous rencontrer en salle, maintenant?

10

M^{me} MYRIAM BOURASSA :

Ça, c'est sûr que oui, c'est sûr que ce serait pertinent, parce que là, c'est sûr que moi, j'ai fait un résumé de la situation aux élèves, mais je n'ai pas toutes les informations, non plus. Je ne suis pas native d'ici non plus, là, donc ça fait juste trois ans, moi, que je suis rendue dans la région, ça fait que c'est sûr que je n'ai pas, non plus, tout le background qui vient avec ça qu'il pourrait y avoir en venant, justement, du Ministère, qu'est-ce qui a été fait pour le projet.

15

Donc, il y a peut-être des choses, des compléments d'information qui pourraient être apportés pour que, justement, les élèves puissent plus comprendre, parce que oui, en ce moment, c'est des jeunes qui n'ont pas nécessairement le droit de vote, qui font peut-être moins partie de tous ces processus-là, mais éventuellement -- puis dans pas si longtemps, quand même -- ce sera des jeunes qui auront le droit de vote, qui pourront participer encore plus activement, qui vont avoir une place dans la population. Oui, en ce moment, souvent, ils sont chez leurs parents, mais c'est des jeunes qui vont peut-être revenir, donc ça va avoir un impact aussi sur leur futur.

20

25

LE PRÉSIDENT :

Qu'est-ce qui vous a motivé de les embarquer dans ce projet-là?

30

M^{me} MYRIAM BOURASSA :

Bien, je trouve que c'est un processus qui est important. On le sait que, justement, on en a parlé un peu tout l'après-midi, que c'est important que la population soit consultée, donc c'est un peu ça que je me disais, là, il se passe quelque chose chez nous pour de vrai. Moi, dans le fond, j'enseigne le monde contemporain, donc je trouvais que ça s'inscrivait très bien là-dedans, donc de leur montrer qu'il y a des choses qui se font dans leur milieu avec le gouvernement. Ce n'est pas juste « on parle du gouvernement pour parler du gouvernement, on parle des ministères pour parler des ministères », il se passe des choses pour vrai puis ça fait partie de ce qu'on peut faire comme implication citoyenne, donc c'est un peu ça que je voulais leur montrer.

35

40

LE PRÉSIDENT :

5 Parfait. Bien, je vais en profiter simplement pour dire que le Bureau d'audiences publiques n'est pas le Ministère. On est nommé par le ministre pour venir entendre, écouter, mais on n'a pas de lien direct avec... à part d'être ses oreilles et son regard. Je vous félicite d'avoir pris cette initiative; ancien professeur moi-même, je sais l'énergie que ça prend pour le faire. J'étais à l'université, mais mes jeunes étaient juste un peu plus vieux, c'est tout. C'est un exercice de citoyenneté exceptionnel que vous avez fait.

10 **M^{me} MYRIAM BOURASSA :**

Merci.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Et je félicite les deux personnes -- madame Caza, madame Savard. Ce n'est pas simple de venir en avant, c'est peut-être une première fois que vous le faites, il y a une gêne, c'est sûr, vous l'avez surmontée. J'apprécie énormément, la commission apprécie, donc merci beaucoup.

20 **M^{me} MYRIAM BOURASSA :**

Merci.

25 **LE PRÉSIDENT :**

On est dû pour une pause.

30 **LE COMMISSAIRE :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

35 Et je pense que les élèves vont nous quitter, donc juste pour savoir, s'il y a un droit de rectification particulier sur les propos des élèves ou s'il y a quelque chose de particulier à cet égard, vous pouvez simplement vous manifester tout de suite, je vous en prie.

40 Parfait, donc nous entrons en pause, un petit peu plus longue que le 15 minutes, nous allons prendre une pause de 20 minutes le temps de laisser les gens quitter. On reprend à 15 h 05, merci.

SUSPENSION DE LA SÉANCE À 14 h 45
REPRISE DE LA SÉANCE À 15 h 05

5

LE PRÉSIDENT :

10 Nous reprenons la séance, nous sommes toujours à Tadoussac dans la deuxième séance de la deuxième partie de l'audience publique sur la création du parc national des Dunes-de-Tadoussac.

J'appelle la prochaine intervenante, monsieur Dériger?

15

LE COMMISSAIRE :

Donc, nous appellerons maintenant monsieur Charles Breton, s'il vous plaît.

20

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Charles Breton.

25

Et pendant que monsieur Breton, s'approche, je rappelle à tout le monde, que vous soyez en ligne ou en salle, que vous pouvez toujours faire un témoignage si vous n'êtes pas prévu à l'horaire en vous inscrivant à la table à l'arrière de la salle ou en téléphonant au 1 800 463-4732, au poste 6; ou encore, sur le site Web du BAPE en remplissant le formulaire à cet effet.

30

Si vous avez un droit de rectification, c'est la même procédure. Nous avons, à date, un droit de rectification inscrit, nous allons l'entendre à la fin de la séance de cet après-midi.

Monsieur Breton, bonsoir -- bonjour, à vous la parole.

35

M. CHARLES BRETON (DM86)

M. CHARLES BRETON :

Bonjour, monsieur le commissaire. Donc je vais lire mon mémoire.

40

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE DM86)

Début de la phrase, à la page 1 : « *Je me présente, Charles Breton [...]* »

Fin de la phrase, à la page 1 : « *[...] des amateurs de motocross.* »

5 Je m'excuse, je suis un peu enrhumé.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 1 : « *Des campeurs s'installaient pour de longues périodes -- même l'été, aux cayes, on a vu ça -- et faisaient fi des interdictions [...]* »

10

Fin de la phrase, à la page 1 : « *[...] Or, il n'existait pas de tel règlement.* »

En particulier un règlement sur la qualité de vie ou les nuisances, et en plus, la Sûreté du Québec, ils ont très peu d'effectifs, et quand ils sont souvent dans un autre village à l'autre bout, à Forestville, ils ne viendront pas pour un feu ou un campeur. Donc, « n'intervient que pour faire respecter les règlements qui sont... ». Oui, pardon.

15

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 1 : « *À la demande de Tadoussac [...]*

20

[...] au Bye Bye 2020 -- on s'en souvient, les Bougons en Gaspésie -- et a aussi sonné le réveil [...] de trancher et de choisir -- pour l'avenir des dunes.

Un comité sur l'avenir des dunes [...] »

Fin de la phrase, à la page 1 : « *[...] le retour du territoire au privé.* »

25

Ces choix ont été présentés en réunion publique à l'époque. On a un problème avec les archives à la Municipalité, mais de mémoire, c'était à l'automne 2019.

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

30

Début de la phrase, à la page 1 : « *Cette période nous a fait mesurer [...]* »

Fin de la phrase, à la page 1 : « *[...] huit rencontres publiques sur les dunes ont été réalisées.* »

Je tiens à préciser que ces rencontres-là, on les tenait à différentes... soit une le jour, une le soir, une le lendemain pour que les gens...pour qu'il y ait une réaction, pour s'assurer que le bouche-à-oreille fonctionne, et puis s'il y a des gens qui travaillaient le soir, bien, ils pouvaient se présenter le jour, pour être le plus démocratique et ouvert possible.

35

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

40

Début de la phrase, à la page 1 : « *Est-ce nécessaire de refaire le long historique [...]*

[...] Actuellement, nous n'avons pas le Messie des dunes -- pour prendre ce poste qui est clé pour l'avenir des dunes.

Mon constat, c'est que jamais on ne pourra avoir [...] »

5 Fin de la phrase, à la page 2 : « *[...] pourra se pencher sur cette possibilité.* »

Est-ce qu'un tarif léger pour une courte visite pourrait être mis en place? Troisièmement :

(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

10

Début de la phrase, à la page 2 : « *Que le service de navette [...]* »

Fin de la phrase, à la page 2 : « *[...] et de ses capacités.* »

Merci.

15

LE PRÉSIDENT :

Merci, monsieur Breton. Une question... -- je me demande par quelle commencer -- une question rapide. Le comité, vous étiez là, donc, au moment où le comité consultatif sur l'avenir des dunes -- le comité citoyen sur l'avenir des dunes a déposé sa proposition au conseil, donc en 2018, vous êtes entré en fonction en 2017?

20

M. CHARLES BRETON :

Oui.

25

LE PRÉSIDENT :

Et le comité demandait d'être reconduit et on comprend qu'il n'a pas été reconduit. Est-ce que vous pouvez nous expliquer un peu ce qui a conduit la décision?

30

M. CHARLES BRETON :

Bien, ce qu'on sentait un peu, c'est que c'était arrivé à un consensus maximum qui finissait avec trois possibilités, en réalité. Une qui était inacceptable, le retour au privé; et puis une autre, parc hybride, municipal, Sépaq; et Sépaq.

35

Ces choix-là ont été présentés dans une réunion publique avec les inconvénients, les avantages, tout ça, et puis après, le conseil municipal a décidé de commencer des... n'ont pas décidé d'aller dans une direction ou dans une autre, mais de commencer des rencontres publiques avec les gens de la

40

Sépaq pour qu'on puisse voir dans quelle direction ils voulaient amener le parc des Dunes.

5 Mais ce qu'on savait, c'est que les capacités de la Municipalité... Vous savez, on envoie 300 comptes de taxes ici, ça fait que si ça prend 300 000, est-ce qu'on va charger 1 000 \$ à chaque propriétaire pour lancer un parc? On a des discussions interminables sur, des fois, des petits montants, pour des aides, à des OBNL; pour 5 000 \$, on peut discuter pendant trois heures.

10 Ça fait que je ne voyais pas comment, la capacité du village de Tadoussac, qui est déjà vraiment accaparé par ce qu'il se passe au coeur du village, pouvait prendre en charge la protection puis le développement des dunes.

LE PRÉSIDENT :

15 Est-ce que c'est le seul argument, le seul critère qui a permis d'écarter le parc hybride?

M. CHARLES BRETON :

20 Bien, « c'est le seul critère ». Dans le fond, comme je vous dis, c'était d'aller vers des gens qui ont l'expertise puis les capacités. C'était l'expertise, la capacité, les ressources humaines, ce qui est humainement possible. C'était déjà... on avait des employés qui avaient trois chapeaux déjà; en mettre un quatrième.

LE PRÉSIDENT :

25 Est-ce qu'il y a eu une... Parce qu'on parle souvent sous forme d'études ou encore tableaux. Est-ce qu'il y a eu une étude, un tableau qui permettait de comparer les trois scénarios qui étaient avancés par le comité consultatif sur l'avenir des dunes?

M. CHARLES BRETON :

30 On a eu ces rencontres-là en présentant les trois scénarios possibles, puis encore une fois, je vous le dis, j'ai demandé à la Municipalité, puis l'employé responsable de gérer ces réunions-là n'est plus à la Municipalité, donc il y a un petit bogue dans les archives. Mais ça a été présenté avec des tableaux; de mémoire, à l'automne 2019.

LE PRÉSIDENT :

40 OK, donc il y a une recherche qui se fait pour essayer de les retrouver, si j'ai compris, avec madame...

M. CHARLES BRETON :

Oui, j'ai demandé aux autorités municipales de faire un effort là-dessus puis d'essayer de contacter l'ancien employé qui pourrait nous aider.

5

LE PRÉSIDENT :

Oui. Je pense, madame Jane -- j'oublie -- Evans, (inaudible) Evans...

10

LE COMMISSAIRE :

(Inaudible).

LE PRÉSIDENT :

15

... va le faire. Donc, vous essayez de trouver, le conseil municipal, parfait. — Monsieur Dériger?

LE COMMISSAIRE :

20

Je sais que vous l'avez abordé quelque peu, mais la décision, en fait, bon, c'était beaucoup à l'époque de la pandémie, donc avec tout ce qu'il se passait, donc vous en avez parlé, mais actuellement, comment ça se passe, est-ce que la situation, elle est similaire? Bien, c'est sûr qu'elle est moindre, là, je pense qu'on peut le déduire, mais est-ce que les enjeux sont les mêmes, est-ce que ce sont toutes les mêmes difficultés au niveau gestion, au niveau entretien du site?

25

M. CHARLES BRETON :

Bien, à partir du moment où on a eu... bien, maintenant, on a l'aide du Ministère pour gérer le stationnement durant la journée, et puis avec l'installation d'obstacles, on ne voit pratiquement plus de winnebagos comme on pouvait... Moi, des fois, le soir, on n'avait pas de personnel. Souvent, je patrouillais pour aller faire éteindre des feux en période à risque, et puis j'arrivais aux dunes, le soir, il y avait deux, trois winnebagos. J'allais leur dire : « Demain, il faut quitter, vous ne pouvez pas rester là. » J'arrivais le lendemain matin, il y en avait 15, ça arrivait pendant la nuit. Maintenant, ça, c'est réglé, par l'ajout des obstacles qui ont été faits en collaboration avec le Ministère.

35

Il y a encore... on a aussi expulsé, entre parenthèses, interdit les quatre-roues, les motocross du secteur principal où les gens vont pour la vue parce qu'à l'époque, on a des témoignages puis des témoins de... les gens qui avaient un peu pris leur aise dans le territoire voyaient l'arrivée de tourisme... Puis encore une fois, c'est beaucoup relié au réseaux sociaux. Vous mettez une photo puis : « Venez voir ça, c'est très beau », il y a du monde qui arrivent suite à ça. Les motocross, certains amateurs

40

voyaient ça d'un mauvais oeil puis allaient même tourner autour des familles pour les intimider puis projeter du sable volontairement sur les gens. Donc ça, ça a été réglé.

5 Il y a encore des motocross qui causent des problèmes, surtout aux gens qui habitent un peu plus
entre le secteur où il y a la vue. Et il y a un secteur où, anciennement, c'était des chalets; maintenant,
c'est des résidences qui sont utilisées à l'année, habitées à l'année, puis bon, dans ce coin-là, on a des
problèmes de qualité de vie puis de bruit, et puis encore, parfois, d'intimidation par les motocross,
quelqu'un fait une plainte. Les gens, d'ailleurs, me le disent : « Regarde, il y a trois motocross qui
10 viennent, sans arrêt, tous les samedis. » Il y a des gens qui ont vendu, on pourrait avoir des témoins de
ça, qui ont quitté des petits paradis à cause que ce n'était pas vivable l'été à cause des motocross qui
tournaient autour. Des gens, aussi, qui avaient des frictions avec des campeurs qui s'installaient un peu
partout qui ont quitté le secteur, et puis les citoyens venaient me voir. J'ai dit : « Bien, fais une plainte. —
Non non, c'est mon voisin, je ne peux pas. » Il y a ça, aussi. On est dans un petit village, puis des fois,
15 bien, de faire une plainte ou de s'opposer à quelqu'un publiquement, bien, les gens hésitent.

LE COMMISSAIRE :

20 Quand vous parlez du petit chemin, vous parlez du chemin des Battures, c'est de ça qu'on parle,
ce secteur-là?

M. CHARLES BRETON :

Oui, c'est ça.

LE COMMISSAIRE :

25 Est-ce que, par exemple... Bon, actuellement, au niveau de ce qui est présenté par le Ministère
dans son concept, il y a quand même... bon, il va quand même y avoir un camping, il va quand même y
avoir des véhicules motorisés, il va quand même y avoir une zone vanlife près, par exemple, du secteur,
30 justement, du chemin des Battures. Est-ce que... vous, de votre côté, est-ce que vous voyez des
difficultés qui pourraient survenir après l'implantation de ce genre de concept?

M. CHARLES BRETON :

35 Non, parce que je pense que la Sépaq vont avoir du personnel 24 heures sur 24 pour surveiller le
secteur. Est-ce que je suis 100 % pour un camping, tout ça; c'est certain, comme tous les gens, plus
c'est naturel, mieux c'est. Mais en même temps, bien, si on veut avoir un partenariat ou un partenaire
comme ça qui vient s'installer aux dunes, il faut peut-être mettre de l'eau dans notre vin puis dire :
40 « Bon, lui, il a ses objectifs d'accessibilité puis de faire certains revenus. » On ne peut pas... dans la vie,
on ne peut pas tout avoir.

LE COMMISSAIRE :

5 Dans le fond, l'encadrement qui viendrait supporter tout ça, bien, ça pourrait faire en sorte que, justement, les nuisances ou les... tous ces éléments-là puissent être contrôlés de manière plus...

M. CHARLES BRETON :

10 Bien, je pense que les motocross, ça serait quelque chose qui serait complètement banni, puis ça, c'est un gros problème, surtout pour les gens qui résident dans le coin. Quand j'ai été élu maire, j'ai rencontré les amateurs de motocross puis je leur ai dit : « Formez-vous un club, on va travailler avec vous pour trouver un endroit loin des habitations où vous allez pouvoir pratiquer votre sport. » J'avais même étudié, sur Internet, les types de plans qu'on pouvait faire avec des aménagements un peu typiques de ce que les gens en motocross... C'est sûr que les dunes, on ne peut pas reproduire ça, là;

15 je comprends, pour eux, c'est unique. Mais on leur a offert et on a eu quelques rencontres avec les jeunes puis, bien, il y en a qui ont quitté le village pour les études. Ça tourne, hein, les amateurs de motocross, ils vont rester peut-être deux, trois ans, ça n'a pas vraiment le temps de s'organiser.

LE COMMISSAIRE :

20 Peut-être un point que j'aimerais voir avec vous, le comité d'harmonisation. Juste pour bien comprendre, parce que je sais que le Ministère propose une table d'harmonisation, est-ce qu'on parle du même comité ou même table?

M. CHARLES BRETON :

25 Oui, oui. Moi, j'ai été... comme maire, j'ai participé au comité d'harmonisation puis, bien, c'est une bonne chose, mais par contre, c'est seulement une fois par année, puis en général, pendant la saison morte, alors que moi, je pense que les problèmes doivent être réglés plus tôt puis pendant que c'est

30 frais parce que, bon, on l'oublie. Je vais donner comme exemple, l'affichage de l'entrée du parc Saguenay est vraiment inadéquat. On a des signaleurs sur la 138, nous autres, pour gérer la file qui attend pour le traversier, puis on est témoin, quotidiennement, de gens qui cherchent l'entrée du sentier du fjord, puis moi, j'avais signalé, quelques fois, au directeur du parc : « Il faut améliorer votre signalisation, les gens ne trouvent pas l'entrée du sentier », puis ça n'a pas changé encore. Ça fait que

35 s'il y avait une réunion... Puis je comprends, après, lui, il fait son rapport annuel, mais s'il y avait une réunion en début de saison, en milieu, puis après, un suivi, je pense qu'il y a beaucoup de choses qui pourraient être réglées à mesure puis aider à l'harmonie entre un parc et puis le village.

LE PRÉSIDENT :

C'est beau?

5 **LE COMMISSAIRE :**

C'est beau, merci.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Breton.

M. CHARLES BRETON :

15 Merci.

LE PRÉSIDENT :

Bonne soirée.

20

Nous appelons le prochain intervenant, je pense qu'il est en ligne.

LE COMMISSAIRE :

25 Oui. Non, il est en salle, c'est monsieur -- c'est madame Rosa Zacharie.

M^{me} ROSA ZACHARIE (DM31)

30

LE PRÉSIDENT :

Madame Zacharie, bonjour.

35 **M^{me} ROSA ZACHARIE :**

Bonjour. Bonjour, monsieur André et monsieur Dériger, mon nom est Rosa Zacharie.

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM31)

40

Début de la phrase, à la page 1 : « *J'ai assisté aux trois séances de consultation [...]*

[...] Ça te tue une spontanéité, ça -- et tu n'y vas pas plusieurs fois pendant tes vacances parce que ça coûte trop cher. C'est notre terrain de ressourcement qu'on nous enlève [...]

[...] à l'accès au stationnement, aux toilettes -- en ressources humaines. L'été, à Tadoussac, il y a des files d'attente [...] ».

Fin de la phrase, à la page 1 : « *[...] les reins assez solides pour porter tout ce surplus d'achalandage.* »

Et là, je pense aussi à cette petite route, là, qui part de l'épicerie et qui va jusqu'aux dunes qui n'est pas entretenue et qui devrait être élargie dans la première... premièrement, pour dire : « On fait-tu autre chose à partir de là? » Parce que là, pour l'instant, ça a l'air d'être vraiment une problématique.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 2 : « *Aussi, je crois que c'est bien connu que la Municipalité [...] si le but est de préserver le territoire -- alors, je me demande.*

De plus, je tiens à rappeler qu'il a été dit en audience [...] y promènent leur chien -- vont à la pêche, y flânent, y font de la cueillette -- y puisent leurs forces [...]

[...] avait été court-circuitée dans le processus -- on en a parlé plus en amont, en tout cas, en avant, dans les sessions -- il faudrait sans doute reprendre là où l'exercice [...]

Sans être nécessairement un parc Sépaq -- mais il peut aussi -- il pourrait être une aire protégée [...]

[...] et ne pas le considérer de l'autre, alors que plus de 50 % [sic] -- puis ça, c'est un faible montant, je crois, des terrains qui bordent cette route-là -- ce tronçon de route est à l'état vierge [...] »

Fin de la phrase, à la page 4 : « *[...] et densifiée à la poussière de roche.* »

Il y a comme de la glaise en dessous puis ça fond à chaque année, alors si on met de l'asphalte là-dessus, ça risque aussi de fendre à chaque année, puis... Mettre de la poussière de roche :

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 4 : « *... afin d'être praticable à vélo, bien que les vélos de type Gravel font la mode présentement et que plusieurs recherchent cet attrait touristique -- vous irez faire des recherches, vous allez voir. L'unique grande côte de cette route-là devrait [...]* »

Fin de la phrase, page 4 : : « *Pourquoi faire plus?* »

Pour servir quoi, pour engorger Tadoussac comme une saucisse qu'on remplit et s'assurer qu'elle puisse se décharger rapidement de son trop-plein?

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 4 : « *Pour permettre aux voitures [...]* »

Fin de la phrase, à la page 4 : « *[...] et engorger la route du Moulin-à-Baude?* »

5 Qui est riche en toutes sortes de mammifères, de gros mammifères aussi, qui risquent d'avoir des *collusions*.

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 4 : « *Bien sûr, il faut penser [...]* »

10 Fin de la phrase, à la page 4 : « *[...] en désavantage quelques-uns, n'est-ce pas?* »

LE PRÉSIDENT :

15 Et vous êtes à la conclusion, j'imagine?

M^{me} ROSA ZACHARIE :

Oui, il me reste un paragraphe.

20 « *Si vous maintenez à tout prix le besoin d'asphalter la route...* »

Je voulais juste dire, pour finir, que :

(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 5 : « *Cette population dévouée [...]* »

25 Fin de la phrase, à la page 5 : « *[...] Que le mieux soit fait.* »

LE PRÉSIDENT :

30 Merci, madame Zacharie. — Monsieur Dériger?

LE COMMISSAIRE :

35 Peut-être une simple question -- en fait, « simple », peut-être pas simple, mais complexe. Vous parlez beaucoup d'études qui... En fait, ce qu'on peut sous-entendre, c'est que beaucoup d'études sont manquantes, n'ont pas été faites jusqu'à maintenant, que ça soit pour le chemin, la route collectrice ou en termes d'impacts sur le milieu naturel, et tout ça. Vous parlez d'études, par exemple, au niveau de la Municipalité, au niveau comment elle peut absorber s'il y avait une augmentation, soit en termes d'infrastructures, routes, et tout ça. Est-ce que vous croyez que si les études sont faites puis qu'ils
40 réussiraient, dans les études, à trouver des solutions à certaines problématiques, est-ce qu'à ce

moment-là, le projet pourrait devenir plus acceptable, selon vous?

M^{me} ROSA ZACHARIE :

5 Non, parce qu'au niveau social, ça ne l'est pas. Ça l'est si c'est séparé, mais comme c'est là, pour moi, ça ne l'est pas du tout parce que vraiment, tu le sens. Je veux dire, la population, c'est clair, ils ont signé une pétition puis c'est clair qu'on le voit, il y a une problématique présentement, on ne peut pas se fermer les yeux là-dessus. Mais par contre, oui, il y a des choses qui peuvent être améliorées; par exemple, l'eau, les déversements d'eau de Tadoussac, et tout ça. Si les infrastructures de Tadoussac
10 sont améliorées, ça va aider, mais ça ne changera pas la petitesse du territoire, ça ne changera pas que le territoire, il est grand comme ça. Puis même, c'est pour ça que je prends l'image d'une saucisse, même si tu la remplis, à un moment donné, elle va engorger, elle va faire ça, mais qui est à l'aise dans quelque chose comme ça, il n'y a pas grand monde, puis la population, encore moins.

15 **LE COMMISSAIRE :**

Donc, le principal point, c'est surtout la façon que les limites du territoire sont faites pour le parc, c'est la question de type d'aménagement, grosseur des campings, toutes les questions des accès. C'est tout ça, dans le fond, qui est plus préoccupant, puis s'il y avait des études, c'est plutôt pour venir trouver des solutions à certaines problématiques si jamais il y en avait, mais ce n'est pas l'étude d'abord puis...
20 D'abord, c'est de répondre aux besoins des citoyens en termes d'espace; ensuite, bien, comment y répondre, bien ça, ce sera comme une question secondaire par la suite?

M^{me} ROSA ZACHARIE :

25 Oui, il y a ça, je pense que c'est assez clair, puis j'ai entendu plusieurs mémoires, c'est beaucoup énoncé, donc c'est très clair. Les points, je pense qu'ils sont très, très bien énoncés, donc ça va.

Puis pour ce qui est des dunes, c'est que je me suis informée aussi sur les impacts que ça pouvait créer un achalandage sur les dunes, t'sais, tout le temps. Bien sûr, il y en a présentement, mais là, il va y en avoir plus, puis ça va être encadré; et aussi, ça coupe aussi l'accès naturel, comme j'ai dit, à la population. On va là à n'importe quelle heure avec notre famille et là, c'est comme un mode de vie arraché. Ça, c'est dur, après. Quand tu le réalises, tu fais : mais pourquoi? Je veux dire, à un moment donné, c'est le territoire où on existe. Pourquoi, pourquoi ça nous arrive? C'est étrange, quand même,
30 pour favoriser du tourisme.

Il faut que les poissons soient quand même équitables des deux bords. T'sais, là, je trouve que c'est trop. Territoire séparé un peu, OK, c'est acceptable, mais les dunes, c'est un accès pour tout le monde, là, il me semble, ce n'est pas quelque chose où tu t'attardes et que tu restes coucher là puis tu as payé ton accès pour rester sur les dunes, ça fait un non-sens pour moi, encore moins dans le
40

caractère historique de la place. T'sais, je veux dire, c'est une terre d'histoire aussi, t'sais, je veux dire, on peut en faire quelque chose d'à part. On pourrait le défendre comme ça.

LE COMMISSAIRE :

5

Merci beaucoup.

M^{me} ROSA ZACHARIE :

10

Ça me fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

15

Merci, madame Zacharie.

M^{me} ROSA ZACHARIE :

Merci.

20

LE PRÉSIDENT :

Nous appelons la prochaine personne, monsieur Dériger.

LE COMMISSAIRE :

25

Oui, c'est monsieur Benoît Plante, il est en vidéo.

30

**M. BENOÎT PLANTE
AU SOMMET DU FJORD (DM73)**

LE PRÉSIDENT :

35

Monsieur Plante, m'entendez-vous?

M. BENOÎT PLANTE :

40

Oui, bonjour, vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

Très bien, merci, vous avez la parole.

5 **M. BENOÎT PLANTE :**

Super. Alors donc, moi, je vais y aller... je ne vais pas lire mon mémoire, mais je vais plutôt le résumer un petit peu.

10 Donc moi, je suis propriétaire de plusieurs lots puis de deux entreprises touristiques sur la Côte-Nord, je suis né et j'ai grandi sur ce territoire-là, et puis donc, moi, évidemment, je souhaite faire part de mes inquiétudes liées au projet de création du parc qui serait géré par la Société de gestion des établissements de plein air au Québec sur les dunes.

15 D'emblée, j'aimerais déjà préciser que le sentiment général dans la population concernant les dates qui ont été choisies pour les audiences publiques, on a beaucoup l'impression que ça a été... je ne sais pas si c'était une intention ou, en tout cas, que la commission ne se soit pas rendu compte ou n'ait pas tenu compte du fait que les gens sont débordés présentement. Donc, le 15 de mai, selon moi -- puis plusieurs autres personnes, je pense -- ce n'est pas le moment idéal pour la population pour
20 débattre de ce gros projet-là, ça aurait pu être le 15 de probablement huit mois différents que le 15 mai. En tout cas, ça étant dit, on est au 15 mai puis on est en train de le faire, donc on va le faire comme ça.

25 Un autre truc que je trouve très, très déplorable, c'est la façon dont la Société de gestion des établissements de plein air tente de diviser la population en interdisant le libre accès au territoire, là, ainsi qu'au patrimoine et aux traditions qui s'y rattachent, aux citoyens du secteur BEEST. Donc, on a l'impression que la commission n'était pas au courant du mouvement d'inclusion que plusieurs citoyens du secteur essaient de créer depuis plusieurs années. Donc, je vais le préciser ici, donc c'est le secteur BEEST, on parle... on a parlé aussi, souvent, de rajouter même Baie-Sainte-Catherine -- donc, Baie-Sainte-Catherine, Bergeronnes, Essipit, Escoumins, Sacré-Coeur et Tadoussac pour le secteur
30 BEEST. Donc, c'est ça, la façon dont la Société de gestion des établissements de plein air vient essayer de diviser la population en disant : « Bien, vous autres, vous restez dans votre coin; vous autres, dans votre coin. Nous autres, on a ce coin-là », puis tout ça. Ça, déjà, la plupart des gens sont contre ça.

35 Ensuite de ça, vous voyez un bon exemple avec la création du parc national du Saguenay, le secteur baie Saint-Marguerite, près de Sacré-Coeur, il était entendu, lors de la création de ce secteur-là, que les citoyens de Sacré-Coeur auraient droit à la gratuité pour se rendre sur le territoire, et puis là, on est 20 ans après, puis ça ne s'est toujours pas matérialisé. Donc moi, j'habite... la Sépaq est à 100 mètres de chez moi; il faudrait que je paye 8,50 à chaque fois que je veux aller dans le bois avec mes enfants. Évidemment, je n'ai jamais payé 8,50 pour aller dans le bois à côté de chez nous, mais je
40 devrais le faire; c'est marqué, il faut payer. Ça fait que comment ça se fait que la Société de gestion des

établissements de plein air, après 20 ans, n'a toujours pas réglé ce dossier-là? Moi, je pense que les citoyens de Tadoussac devraient en prendre bonne note parce qu'on ne semble pas sentir que c'est une priorité pour la Société de gestion de donner de la gratuité aux citoyens, ils sont plus là pour charger le montant.

5

L'implantation graduelle de la Sépaq puis de ses infrastructures qui se chiffrent par millions de dollars sur notre territoire, nous et plusieurs autres personnes qui sont dans le milieu de l'hébergement, on considère que ça constitue une concurrence déloyale parce que le secteur de l'hébergement est déjà très contingenté dans la région, puis je vais vous donner un exemple très simple. Si moi, je veux obtenir un prêt de 500 \$ pour améliorer, exemple, mon bloc sanitaire dans mon entreprise, bien, ça va être refusé parce qu'on va m'expliquer que c'est déjà contingenté l'hébergement, donc on ne donne pas de subventions, on ne donne pas d'aide, on ne donne pas de prêts pour les entreprises qui font de l'hébergement dans le secteur. Comment ça se fait que la Sépaq, eux, peuvent recevoir 50 millions \$ additionnels pour venir rajouter de l'offre d'hébergement? Ça, c'est deux poids, deux mesures, selon moi, puis ça constitue clairement une concurrence déloyale, parce que comment une entreprise déjà établie pourrait compétitionner avec des montants de la sorte? C'est complètement impossible. Donc, voilà.

10

15

Ensuite, pour être partenaire officiel de la Société de gestion des établissements de plein air au Québec, une entreprise doit posséder 2,2 millions \$ en infrastructures. Si tu ne possèdes pas et que tu n'es pas en mesure de prouver que tu possèdes 2,2 millions \$ d'infrastructures avec ton entreprise, tu ne peux pas avoir accès à devenir partenaire officiel de la Sépaq. Donc, cette façon de faire favorise les gros joueurs déjà bien implantés puis nuit, sciemment, aux autres petites entreprises qui voudraient essayer de survivre, puis en plus, ils se retrouvent complètement rayés de la carte par la Sépaq. Donc, les employés, tout ça, n'ont pas le droit de parler de ton entreprise si tu n'es pas une entreprise qui est considérée comme étant un partenaire officiel, donc on parle des entreprises qui ont plus de 2,2 millions \$ d'infrastructures, donc il y en a très peu dans le secteur qui sont partenaires officiels, et puis les autres, on n'a pas droit d'en parler, on les fait disparaître.

20

25

Ensuite de ça, moi, mes enfants sont autochtones, ils sont membres de la Première Nation Attikamek, et puis je n'ai pas pu voir nulle part, mentionné dans les documents, que ceux-ci puis ainsi que leurs descendants pourraient bénéficier d'une gratuité garantie à l'accès à leur territoire non cédé. Donc déjà, ça, ce serait un point à clarifier.

30

Puis comment ça se fait qu'un petit groupe de citoyens, à Tadoussac même, ait réussi à entretenir une réserve naturelle, le parc Languedoc de Tadoussac, qui est situé dans le secteur des dunes de sable? Comment ça se fait qu'eux autres peuvent réussir à le faire sans nécessiter l'implantation d'un mégacamping pour y parvenir? Il me semble que c'est déjà une preuve qu'il y a une avenue possible avec des bénévoles puis des gens qui ont tout simplement de la bonne volonté, il n'y a pas besoin d'implanter un camping à 50 millions pour y arriver.

35

40

5 Bon, nous, on a aussi une inquiétude considérant la personne qui va être chargée par la Société de gestion des établissements de plein air de s'occuper de mettre dehors les familles du secteur BEEST avec leurs enfants, là, à tous les jours. Bien, d'après moi, cette personne-là, déjà, va avoir beaucoup de difficulté à s'intégrer dans la population parce qu'elle va rencontrer des problèmes, des problématiques liées à sa situation, là, d'*expulseur*, si on veut, ou quoi que ce soit, donc, très certainement, son moral va être affecté par ça. Donc, je ne sais pas qu'est-ce que la Société de gestion compte faire pour ça; engager un robot, peut-être, ou je ne sais pas.

10 Donc, ce n'est pas compliqué, le libre accès gratuit en tout temps à la nature, au paysage, ça devrait être une priorité absolue pour nos dirigeants et nos gouvernements puis on devrait être en mesure de compter sur eux pour empêcher les sociétés de gestion, comme la Société de gestion des établissements de plein air, de nous départir de nos avantages liés à ça, de nos territoires, et tout ça, pour la population en général -- puis là, je parle du Québec au complet. Bon, la majorité de la population
15 souhaite pouvoir aller aux dunes n'importe quand et gratuitement, pour pouvoir en profiter comme ils le souhaitent, sans se faire harceler par des garde-parcs qui vont prioriser les clients payants au détriment de la population locale.

20 Le fait qu'une fois le territoire, il va être cédé à la Sépaq puis ils vont avoir commencé à y injecter des millions de dollars en infrastructures -- nuisibles à l'environnement, en passant -- il serait possible... il serait impossible de revenir en arrière, donc c'est un chèque en blanc puis c'est pour l'éternité. C'est impossible, après, de revenir en arrière puis de choisir une autre avenue pour le bien commun. Donc ça, il faut que les gens le comprennent aussi, là; une fois que ça a été fait, c'est terminé.

25 Donc, je pense que, sincèrement, comme beaucoup d'autres citoyens, on est pour la sauvegarde du territoire, d'une partie du territoire, mais on est contre l'implantation d'un gigantesque camping inutile puis qui va être nuisible, à la longue, pour plusieurs raisons.

30 Il y a d'autres problématiques aussi qu'on va pouvoir rencontrer. Donc, il y a déjà un problème de logements à Tadoussac; ensuite, il y a un problème aussi au niveau des employés, et tout ça. Donc, si un gros joueur comme la Sépaq arrive, bien, ils vont devoir loger leurs employés, donc ils vont, fort probablement, acheter des maisons à Tadoussac pour... qui va nuire au problème de logements des jeunes familles, et tout ça, pour qu'ils puissent loger leurs cadres, là, qui sont payés 200 000 \$ par
35 année. Donc, c'est sûr qu'il faut rentabiliser tout ça, les salaires pour les dirigeants de (coupure de son) établissements de plein air. C'est certain que si, moi aussi, je me payais un salaire de 200 000 \$, bien, ça serait plus compliqué pour moi de rentabiliser mon entreprise, je peux comprendre que la Sépaq ont de la difficulté.

40 Donc, il y a ça, puis le fait aussi que les conditions qu'ils vont offrir, de travail, bien, ça va faire qu'il y a des gens qui vont perdre leurs employés parce que les employés vont se retrouver à aller

travailler, au final, pour la (coupure de son)... de manque d'employés dans le village. Ça, ça va venir exacerber tout ça, encore une fois.

5 Donc, c'est pas mal ça qui résume mes inquiétudes face à ce projet-là, donc je tiens à vous remercier pour votre considération puis j'espère que les mémoires comme... que des gens comme moi ont écrits, là, qui ont des inquiétudes par rapport à cette décision de nous interdire le libre accès sur une partie du territoire commun qui nous est très chère, tant pour nous, les citoyens victimes de cette situation, que pour les implications environnementales aussi.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait, merci, monsieur Plante.

15 **M. BENOÎT PLANTE :**

Merci.

LE PRÉSIDENT :

20 Merci à vous. Peut-être juste une précision pour vous et pour l'auditoire.

M. BENOÎT PLANTE :

Oui.

25 **LE PRÉSIDENT :**

30 Le BAPE ne choisit pas les dates de ses audiences. Il reçoit le mandat du ministre et les dates d'audience sont indiquées sur le mandat du ministre, donc ce n'est pas le BAPE qui choisit ses dates. Mais ce n'est pas... c'est juste pour que tout le monde soit au courant.

M. BENOÎT PLANTE :

35 Non, mais c'est la Société de gestion qui... Est-ce que c'est la Société de gestion qui vous a mandaté pour le faire à ces dates-là?

LE PRÉSIDENT :

40 Nous n'avons pas de lien avec la société de gestion, c'est le ministre, donc c'est le ministre qui nous a mandatés.

M. BENOÎT PLANTE :

OK, mais le ministre, lui, a des liens avec la Sépaq.

5

LE PRÉSIDENT :

Et nous avons eu... nous avons reçu le mandat avec les dates. Ceci dit, on va continuer, je vais poser -- je vais diriger...

10

LE COMMISSAIRE :

Moi, ça va.

15

LE PRÉSIDENT :

... monsieur Dériger, vous n'avez pas de questions particulières?

LE COMMISSAIRE :

20

Peut-être juste une précision, monsieur Plante.

M. BENOÎT PLANTE :

25

Oui.

LE COMMISSAIRE :

30

Quand vous parlez d'être partenaire officiel, qu'est-ce que ça veut dire, en soi, partenaire officiel, c'est quoi? Donnez-moi un exemple qu'est-ce que...

M. BENOÎT PLANTE :

35

Les partenaires officiels, donc c'est des gens qui vont bénéficier. Bien, un des exemples... bien, il n'y en a pas beaucoup parce qu'évidemment, comme je vous le précisais, si tu ne possèdes pas 2,2 millions \$ en infrastructures, tu n'as pas le droit de faire une demande pour devenir partenaire officiel de la Société de gestion des établissements de plein air. Donc, il y a seulement des entreprises qui possèdent 2,2 millions \$ d'infrastructures qui, eux, vont pouvoir bénéficier directement des retombées économiques ou de contrats alléchants avec la Société de gestion des établissements de plein air; et sinon, si tu n'es pas partenaire officiel, bien, les employés n'ont même pas le droit de mentionner ton

40

5 entreprise. Donc, sciemment, on te raye de la carte, tu n'existes pas. Dans les publications de la Sépaq, partout, ton entreprise est effacée. Bien que je paye, moi, mon permis à la Corporation de l'industrie touristique du Québec et puis que je sois (coupure de son) que je paye mes assurances commerciales, et tout ça, pour la Société de gestion des établissements de plein air, je n'existe pas et on ne fait pas mention de mon entreprise nulle part, et ça, c'est depuis 20 ans, messieurs.

LE PRÉSIDENT :

10 Parfait.

M. BENOÎT PLANTE :

Ce n'est pas... ils ne prévoient pas de changer ça.

15 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

LE COMMISSAIRE :

20 C'est bon, merci beaucoup pour la précision, monsieur.

LE PRÉSIDENT :

25 Merci, monsieur Plante, pour votre mémoire.

M. BENOÎT PLANTE :

30 Plaisir.

LE PRÉSIDENT :

Bonne soirée.

35 **M. BENOÎT PLANTE :**

Merci. Merci, vous aussi.

40

LE PRÉSIDENT :

Nous appelons maintenant?

5 **LE COMMISSAIRE :**

Maintenant, madame Agnès Zacharie. Elle est en vidéo, si je ne me trompe pas.

10

M^{me} AGNÈS ZACHARIE (DM28)

LE PRÉSIDENT :

15 Madame Zacharie, m'entendez-vous?

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

20

Oui, je vous entends très bien. Est-ce que vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

Parfaitement bien, à vous la parole.

25 **M^{me} AGNÈS ZACHARIE :**

D'accord. Je vais juste me présenter. Je suis née dans le petit village de Sacré-Coeur en 1963. Mon père, immigrant libanais, avec ma mère, ont acheté des terres qui bordent la route du Moulin-à-Baude dans les années 70, y ont construit une maison, et c'est la maison familiale que nous habitons pendant l'été, mes frères et mes soeurs, donc on est Tadoussaciens. On paye les taxes de Tadoussac, on entretient les terres du Moulin-à-Baude, on les préserve. On préserve le territoire, ces terres agricoles qui nous sont chères.

30

Le mémoire que je vais vous lire, j'étais avec ma mère, dernièrement, et c'est avec elle que j'ai rédigé ce mémoire. C'est suite à la séance du 10 avril en après-midi où je disais que la mise en place du parc national vise à protéger le territoire et promouvoir l'accès à la nature. Dans quelle mesure ces objectifs sont-ils compatibles? Il me semble que mettre en place un site de camping va augmenter l'achalandage des véhicules, quintupler l'activité humaine sur le territoire. Est-ce que d'augmenter l'accès au territoire par un terrain de camping en assure vraiment sa protection ou ce n'est pas plutôt pour apporter une partie de financement à ce futur projet?

40

5 Le secteur BEEST -- Bergeronnes, Les Escoumins, Sacré-Coeur, Essipit et Tadoussac, et maintenant, j'entendais, Baie-Sainte-Catherine -- ont toujours eu accès à ce territoire librement et n'ont pas besoin de ce nouvel hébergement. Pourquoi amener un terrain de camping sur les dunes? Pourquoi ne pas protéger le territoire, le rendre accessible par des infrastructures qui vont respecter sa protection sans le commercialiser?

(L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM28)

10 Début de la phrase, à la page 1 : « *Tadoussac, terre d'accueil et de passage [...]*

[...] la gratuité -- la liberté d'aller et de venir, de se promener avec des animaux de compagnie -- doivent demeurer des droits pour les habitants de Tadoussac -- et du secteur BEEST -- qui ont toujours eu accès [...]

[...] pendant l'été -- avec ce camping sur des dunes -- qui viendrait à n'en pas douter [...]

15 *Ne leur enlevons pas le droit -- de vivre libres sur leur petit territoire -- ne leur enlevons pas le droit d'aller et de venir [...]*

Nous craignons -- dans les années à venir -- qu'il ne se vide de son essence [...]

[...] de tout acabit -- prêt à camper -- locations de toutes sortes [...] »

20 Fin de la phrase, page 3 : « [...] sur la route du Moulin-à-Baude. »

Jusqu'à la route 138 et de la route 138 jusqu'à Tadoussac, Les trois quarts de la route du Moulin-à-Baude qui relie les dunes à la 138, cette parcelle en gravier qui borde des terres agricoles doivent :

25 (L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Début de la phrase, à la page 3 : « *... être préservée autant que possible [...]* »

30 Fin de la phrase, à la page 3 : « *[...] de ce territoire agricole -- et de sa faune. En vous remerciant, Véronique M. Zacharie et Agnès Zacharie. »*

Maintenant, je ne sais pas s'il me reste un peu de temps.

LE PRÉSIDENT :

35 Merci, madame.

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

40 Les enfants de la famille -- c'est-à-dire mes nièces et ma fille -- sont toutes des femmes, certaines mères, certaines qui ont des professions à l'extérieur, comme Chloé qui travaille justement

pour la Protection de la faune, ont écrit des mémoires, j'ai choisi des extraits que je trouvais très intéressants. Alors, Maya Warren [approx. phonétique], ma nièce et ma filleule :

5 « *Ma crainte face à la création de ce parc ne sont pas les intentions qui sont, je le pense, de très bonne volonté. Ma crainte est de l'impact que la construction des infrastructures pour le parc, le camping de 90 emplacements et la rénovation de la route du Moulin-à-Baude aura sur la santé de cet endroit magnifique.*

10 *Je ne comprends pas comment un camping peut réellement être un lieu favorisant la préservation de l'écosystème de l'endroit. Dormir plus de 90 personnes, plusieurs nuits d'affilée, lors de la saison estivale, la motivation derrière ce point est-elle vraiment pour protéger l'environnement des dunes.*

15 *De plus, ne résidant pas à Tadoussac, je ne serai donc pas admissible à l'entrée gratuite au parc. Je devrais, du jour au lendemain, me faire à l'idée que cet endroit qui me procurait tant de bonheur et d'apaisement sera à présent payant.*

20 *N'en avez-vous pas marre de devoir payer pour tout ce qui vous procure du bien-être? L'accès à la nature devrait être gratuit et accessible à tous. Ne commençons pas une nouvelle tendance qui est de capitaliser les lieux de plein air, je vous en prie. »*

Chloé Warren [approx. phonétique], sa soeur :

25 « *J'assistais récemment à une audience publique sur... »*

Oui?

30 « *... sur l'aménagement urbain et... »*

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que ces gens ont déposé un mémoire ou vous avez résumé, vous résumez à leur propos?

35 **M^{me} AGNÈS ZACHARIE :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

40 Ils l'ont déposé?

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Donc, la commission y a...

5

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

Est-ce que je peux...

10

LE PRÉSIDENT :

... y a accès, donc peut-être...

15

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

Y aurait accès.

LE PRÉSIDENT :

20

L'accès va être rendu public à tout le monde, à toutes et à tous...

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

Ah, bien...

25

LE PRÉSIDENT :

... dès demain, donc tout le monde va connaître leurs propos en détail.

30

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

D'accord.

LE PRÉSIDENT :

35

Donc, si vous voulez conclure; sinon, on peut essayer de passer à une question à monsieur Dériger.

40

LE COMMISSAIRE :

Moi, ça va, je n'ai pas...

5 **M^{me} AGNÈS ZACHARIE :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

10

Ça va?

Donc, pour vous, vraiment, je comprends, l'enjeu principal est le camping qui semble vraiment... et l'accès. Ce sont les deux enjeux principaux que vous avez soulevés, je...

15

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

Oui, c'est que je crois... vraiment. Je vais juste... oui, je crois que l'hébergement n'est pas nécessaire pour le secteur BEEST. Tous ces gens-là qui vivent du tourisme sont capables de se charger, ils s'en chargent déjà, donc dans ce sens-là, je crois que... et de détourner la route, de briser la vue, de restreindre la liberté, je crois que ce n'est vraiment pas une bonne idée. Par contre, de protéger le territoire, d'utiliser la petite Maison des Dunes, et tout ça, ça, c'est magnifique; et les terres agricoles sur la route du Moulin-à-Baude, la route collectrice, je crois vraiment qu'on devrait garder cette terre-là -- cette route-là le plus simplement possible -- dans la mesure du possible, évidemment -- pour la faune et les terres agricoles. Voilà, ça résumait vraiment mon point de vue.

25

LE PRÉSIDENT :

C'est parfait. Écoutez, merci à vous et à toute votre grande famille pour le témoignage et les mémoires.

30

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

Merci à vous deux, merci.

35

LE PRÉSIDENT :

Je vous souhaite une belle soirée.

40

M^{me} AGNÈS ZACHARIE :

À vous aussi, au revoir.

5 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.

10 **LE PRÉSIDENT :**

Nous avons terminé, pour l'après-midi, les présentations des mémoires. Il y a un droit de rectification qui a été demandé par le ministère responsable des Parcs, madame Brunet.

15

RECTIFICATIONS

LE COMMISSAIRE :

20 Monsieur Beaulieu, vous pouvez venir aussi, il n'y a pas... Oui, c'est ça.

LE PRÉSIDENT :

Ah, c'était votre nom, excusez, c'est parce que...

25

LE COMMISSAIRE :

Vous pouvez venir, oui. OK, c'est bon.

30 **LE PRÉSIDENT :**

Désolé, monsieur Beaulieu.

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

35

Bonjour. Je suis aussi stressée que tous les gens qui ont présenté, ça fait que je félicite tous ceux qui ont présenté. Je m'excuse de prendre le temps pour ça, mais c'est important.

40

LE PRÉSIDENT :

Quels faits voulez-vous corriger?

5 **M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :**

Je veux corriger...j'aurais quatre faits, en fait, à corriger, si ça vous va.

LE PRÉSIDENT :

10

Allez-y pour le premier.

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

15

On a parlé de l'accessibilité au territoire, il y a certaines personnes qui ont mentionné -- ou ils avaient une crainte que le territoire serait fermé et non accessible. Donc, je voulais juste pointer qu'on a répondu à une question de la commission, la réponse se trouve dans le document DQ3.1, donc on y précise que le territoire serait accessible en tout temps et qu'on a, dans les parcs nationaux, des heures de quiétude, donc entre 22 h et 8 h le matin, où on demande aux gens d'être... de faire peu de bruit, et l'idée, c'est de ne pas déranger les voisins et les visiteurs du parc.

20

LE PRÉSIDENT :

Parfait, donc le parc est ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine, 12 mois par année?

25

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

Exactement.

30

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

35

Même l'hiver, les gens vont avoir accès au territoire.

LE PRÉSIDENT :

40

Deuxième point que vous voulez amener?

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

5 Je voulais juste rappeler la gratuité pour les jeunes de 17 ans et moins, donc en référence aux commentaires des jeunes du secondaire, là. Donc, tous les jeunes du Québec ont gratuit, ceux qui ont 17 ans et moins.

LE PRÉSIDENT :

10 Dites-moi, une précision pour ça, pour la commission. Ces jeunes, cette gratuité est-elle dépendante d'être accompagné par un adulte de garde ou de surveillance?

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

15 Vous m'excuserez, il faudrait que je réfère au Règlement sur les parcs pour être capable de...

LE PRÉSIDENT :

20 Vous pourrez me revenir avec mon droit -- votre droit de rectification pour me corriger.

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

Parfait.

25 **LE PRÉSIDENT :**

Éventuellement. Merci, troisième point.

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

30 Troisième point, je voulais juste préciser également que le Ministère a effectivement participé à quelques rencontres du Comité sur l'avenir des dunes de Tadoussac, vous avez d'ailleurs une liste dans le document DA11 des rencontres à laquelle on a participé, mais il y a certaines rencontres à laquelle on ne participait pas, donc c'était le comité qui se rencontrait de son côté, et on n'a pas eu accès non plus aux rapports qui ont été déposés. Donc, c'était vraiment un comité qui était autonome, mis en place par la Municipalité.

35 **LE PRÉSIDENT :**

40 D'accord. Donc, c'était juste pour rectifier que vous n'étiez pas à toutes les réunions?

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

Exactement.

5

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Point suivant, le quatrième?

10

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

L'autre, le quatrième, en fait, c'était juste pour rappeler qu'il y a eu une audience publique qui a été faite en 1982, avant la création du parc Saguenay -- c'est comme ça qu'il s'appelait dans le temps -- donc le parc national du Fjord-du-Saguenay, et la population avait été alors consultée sur la protection potentielle du secteur des dunes. Donc, il a été évoqué que la population n'avait pas été consultée avant qu'il y ait l'acquisition de ces territoires-là, juste rappeler que... Puis à cet effet-là, la Municipalité avait déposé un mémoire en 82.

15

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

20

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

Puis finalement, j'en ai oublié un. Juste, le dernier, c'est que...

25

LE PRÉSIDENT :

Parfait, oui.

30

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

Je m'excuse. Il a été évoqué également que le projet de parc viendrait possiblement surcharger le réseau d'égout de la Municipalité qui se déverse dans le fjord. Donc, ce qui est prévu, actuellement, c'est que le parc aurait ses propres systèmes de gestion des eaux usées. Voilà.

35

LE PRÉSIDENT :

Donc, une fosse septique.

40

M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :

Exactement.

5 **LE PRÉSIDENT :**

Un système de fosse septique.

10 **M^{me} GENEVIÈVE BRUNET :**

C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

15 Parfait. Bien, merci, madame.

LE COMMISSAIRE :

20 Nous avons une autre rectification, monsieur Breton. C'est concernant, je pense, une date de résolution. S'il vous plaît, si vous pouvez vous avancer.

LE PRÉSIDENT :

25 Rebonjour, monsieur Breton.

M. CHARLES BRETON :

30 Oui, rebonjour, c'est pour bien préciser que le conseil municipal a pris sa décision par résolution en avril 2021. Non pas avant, peu importe, mais suite à plusieurs rencontres publiques de consultation. Mais en avril 2021, la décision a été prise.

LE PRÉSIDENT :

35 Parfait, quelle était l'erreur, qu'est-ce que (inaudible)?

M. CHARLES BRETON :

40 Bien, il y a quelqu'un qui avait mentionné qu'on avait décidé en 2018.

LE PRÉSIDENT :

Non. Ah, d'accord. Moi, j'avais souligné qu'en 2018, le comité n'avait pas été reconduit.

5 **M. CHARLES BRETON :**

OK, non.

LE PRÉSIDENT :

10

Le 15 mai 2018, c'est l'information que nous avons lu, et c'est cela que vous voulez corriger en disant que le comité est demeuré en...

M. CHARLES BRETON :

15

Je voulais juste m'assurer qu'on comprenne bien que la décision a été prise par résolution en avril 2021.

LE PRÉSIDENT :

20

Parfait.

LE COMMISSAIRE :

25

Parfait.

M. CHARLES BRETON :

30

Parce que j'avais entendu toutes sortes d'autres dates.

LE PRÉSIDENT :

Parfait, parfait, merci.

35 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.

40

LE PRÉSIDENT :

Bien, nous allons donc ajourner jusqu'à 19 h. Nous vous retrouverons, internautes et gens de Tadoussac, à 19 h, ici même, au même endroit, soyez nombreux. Bonne soirée, bon appétit.

5

LEVÉE DE LA SÉANCE À 16 h 12

SÉANCE AJOURNÉE AU 15 MAI 2024 À 19 h

10

Je, soussignée, MARIE-ANNE RENÉ, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de l'audience que j'ai entendue via webdiffusion, le tout conformément à la loi.

15

Et j'ai signé,



Marie-Anne René, s.o.

25

30

35

40